

CAUSES



COMMUNES

TRIMESTRIEL DES SOCIALISTES
VILLE DE GENÈVE

COVID-19 URGENCE SOCIALE!

OCTOBRE - NOVEMBRE 2020

55

LA CRISE COMME RÉVÉLATEUR

SYLVAIN THÉVOZ
COPRÉSIDENT PS VILLE DE GENÈVE

La crise de la Covid-19 a déchiré le voile de la précarité sociale à Genève. Une lumière crue s'est déversée sur celles et ceux qui, à Genève, n'arrivent plus à se nourrir ou/et se loger.

La presse internationale a relayé les images de ces milliers de personnes qui recevaient une aide humanitaire aux Vernets. Cette situation choquante, dans l'une des villes les plus riches du monde, n'a pourtant rien de nouveau. Depuis des années, des associations dénoncent sans relâche le manque de concertation pour régler la question du sans-abrisme et combattre la précarité à Genève. De nombreuses classes sociales ont été profondément frappées par la crise. Les intermittent-e-s du spectacle, les travailleuses et travailleurs temporaires, les indépendant-e-s, les aîné-e-s, les commerçant-e-s, les jeunes, les personnes sans statut légal, toutes celles et ceux qui avaient un statut précaire et qui jonglaient déjà pour se maintenir à flot ou flirtaient

avec l'isolement et les fins de mois difficiles. La crise actuelle est dévastatrice. Elle a poussé dans la précarité des milliers de personnes.

Au plus fort de la crise, nos autorités ont généreusement répété que personne ne serait laissé de côté. Et maintenant ? L'installation de la crise dans la durée montre que les répliques de la pandémie vont se succéder. Si certaines décisions ont été prises rapidement, tout le monde n'a pu en profiter. Pire, ces décisions, prises au plus fort de la crise, ont été pensées comme ponctuelles. Elles risquent donc, très rapidement, de ne plus suffire. La droite entonne à nouveau les trompettes mal embouchées de l'austérité. Les urgences votées semblent désormais être des fenêtres d'opportunités que la droite referme les unes après les autres. Plus que jamais, alors que s'ouvrent les débats sur les budgets 2021 en Ville de Genève et au Canton, il nous faut être à la hauteur de notre slogan : solidaires et responsables. Solidaires de toutes les catégories de la population, sans que personne ne soit laissé de côté. Responsables en rejetant fermement les mesures d'austérité de la droite, tout en assurant la gestion future

de la collectivité. Les incertitudes n'ont jamais été aussi grandes. C'est le moment de choisir un cap et de l'expliquer.

Ce numéro de *Causes Communes* a pour ambition de se placer comme un repère au cœur de la tempête de la Covid. Il ne cherche pas à dissimuler que des personnes sont tombées à l'eau et que ce qui a été fait pour les sauver a été insuffisant, ni que des débris flottent encore et que celles et ceux qui ont pu s'y raccrocher ne tiendront peut-être guère longtemps si rien n'est fait pour les aider. Il se veut surtout un cri d'alarme pour réveiller les consciences et nous inviter à l'action. De cette crise nous ne sortirons pas «comme avant» mais «comme après». Celles et ceux qui ont participé à l'appel du 4 mai 2020 exigeaient une reprise économique plus sociale, plus locale et plus écologique, et refusaient un retour à l'Anormal. Nous avons reçu leur message cinq sur cinq. Toutes les politiques publiques sont impactées par cette crise. C'est à la hauteur de celle-ci que nous devons engager nos réponses.

CAUSES COMMUNES

TRIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE DE LA VILLE DE GENÈVE

15, rue des Voisins
1205 Genève

www.ps-geneve.ch

Un journal 100% pensé, conçu et réalisé à Genève !
Envie de soutenir *Causes Communes* : abonnez-vous !
Envoyez vos coordonnées à psvg@ps-geneve.ch
Finance d'inscription : 20.-/année
CCP : 12-12713-8

Coordination rédactionnelle : Sylvain Thévoz.

Comité rédactionnel : Olivia Bessat, Jorge Gajardo, Paul Ghidoni, Ulrich Jotterand, Salma Selle.

Ont collaboré à ce numéro : Roxane Aubry, Joëlle Bertossa, Catherine Blanchard, Thomas Bruchez, Christian Brunner, Inès Calstas, Grégoire Carasso, Sandra Cherpillod, Diego Esteban, Helena de Freitas, Barbara Giongo, Olivier Gurtner, Gilles Jobin, Sami Kanaan, Christina Kitsos, René Longet, Matthieu Loup, Christian Maggiori, Silvana Mastromatteo, Francesca Olivetti, Shaïna Roeloffs, Carlo Sommaruga, Lucien Schwed, Léna Strasser, Gilles Thorel, Tom Tirabosco, Léa Winter, Dorina Xhixo.

Illustrations : Aloys Lolo, Tom Tirabosco (p.39)

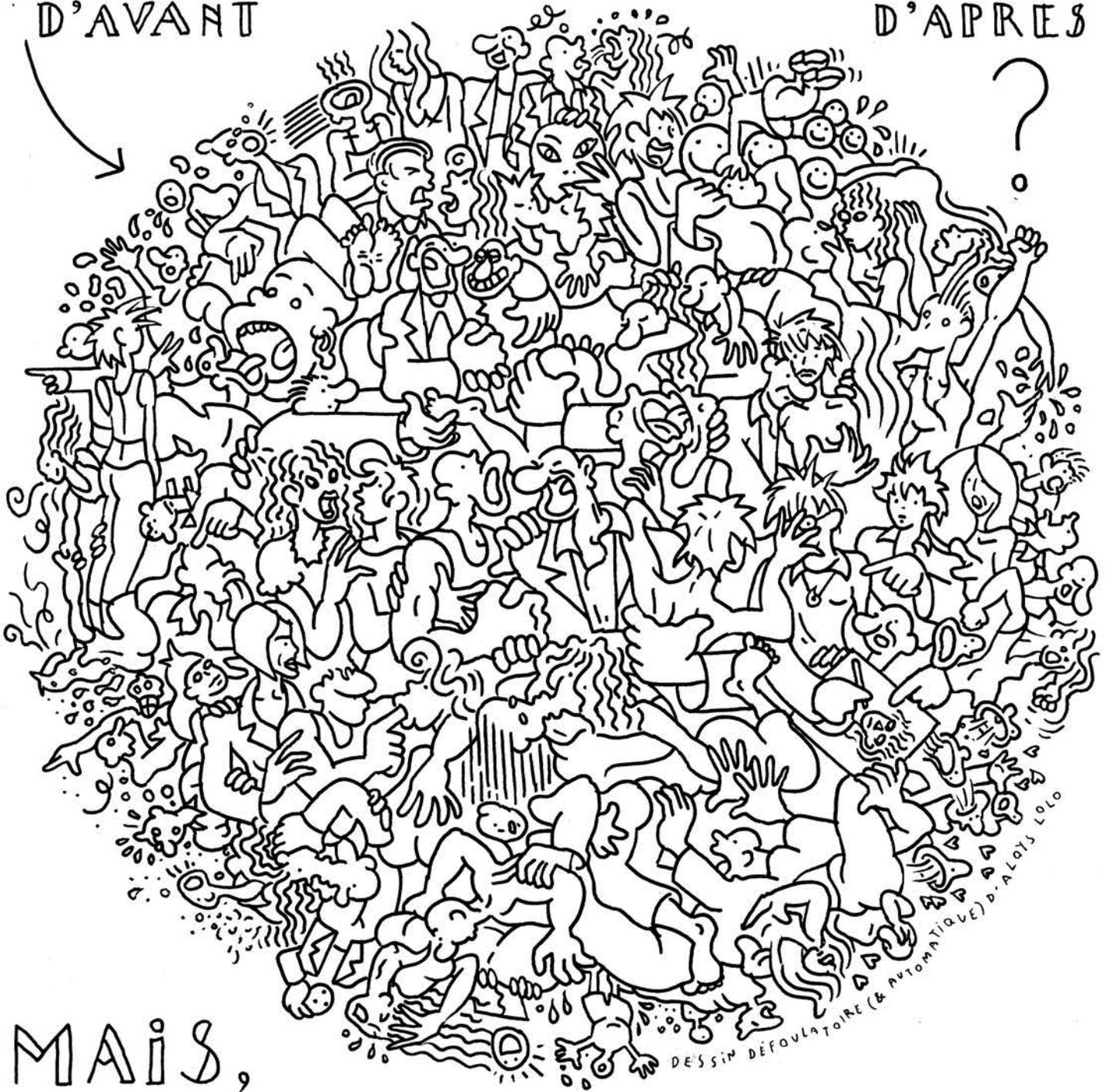
Maquette et mise en page : Atelier supercocotte.

Impression : Imprimerie Nationale, Genève.

Tirage : 3000 exemplaires sur papier recyclé.

ÇA,
C'EST LE MONDE
D'AVANT

ET PEUT-ÊTRE LE MONDE
D'APRÈS



DESSIN DÉFOULATEUR (& AUTOMATIQUE) D'ALOYS LOLO

MAIS,
DANS LE MONDE D'AUJOURD' HUI

JE CHOISIS
UN MASQUE

LE CHAUSSE

PSHH
PSHH

ET LIS AVEC
ATTENTION MON
MAGAZINE PRÉFÉRÉ



L'ATTRAPE
DÉLICATEMENT
PAR SES
ÉLASTIQUES



LA VILLE EN PREMIÈRE LIGNE

SAMI KANAAN
CONSEILLER ADMINISTRATIF
MAIRE DE GENÈVE



En février, un cruel virus nous est tombé dessus en Suisse et à Genève. Du jour au lendemain quasiment, notre quotidien a été chamboulé, et nous nous sommes retrouvé-e-s projeté-e-s dans un monde inconnu. Du jour au lendemain, avec mes collègues du précédent Conseil administratif (CA), nous avons dû faire face et poser nos priorités : préserver la santé de tous et de toutes, venir en aide aux plus fragiles, maintenir les prestations essentielles à la population, et prêter assistance et aide à chacun et chacune.

Soutien à l'économie et aux acteurs de notre vie collective

Face à la brusque détresse économique des acteurs et actrices des milieux de la culture, du sport, de la restauration et de bien d'autres encore, la Ville a pris un certain nombre de mesures, comme la réadaptation des loyers pour les logements à caractère social et un soutien aux activités commerciales (exonération d'émoluments administratifs, renonciation à facturer les

empiètements sur le domaine public ou l'encaissement des loyers des pavillons et édifices pendant la crise sanitaire). Elle a également apporté une aide financière exceptionnelle aux milieux sportifs, en s'associant pour cela au Fonds cantonal d'aide au sport et au Canton de Genève. Elle a également décidé de maintenir les subventions octroyées aux milieux culturels, malgré l'annulation ou le report de manifestations, événements et représentations, et accordé une attention particulière aux intermittent-e-s et indépendant-e-s.

Pour aider les familles, le CA a décidé que celles qui avaient un ou des enfants inscrits dans une des crèches subventionnées par la Ville de Genève, fermées depuis le début de la pandémie, n'avaient plus à s'acquitter du prix de pension à compter du lundi 16 mars 2020.

Le CA a également renoncé à l'encaissement des loyers des commerces et établissements publics gérés par la Gérance immobilière municipale contraints de fermer pendant le mois d'avril 2020 : une mesure d'un coût d'environ 1,2 million. Il a aussi demandé à la Fondation pour le logement social de la Ville de Genève, ainsi qu'à l'ensemble des régies genevoises, de mettre en œuvre une pratique similaire ; et il a demandé à la Fondetec de renforcer les mesures prises en faveur de l'attribution de prêts et leurs renouvellements. La Fondetec a d'ailleurs également choisi de suspendre l'encaissement des mensualités dues jusqu'au 30 juin 2020 pour les prêts en cours. S'il a salué la pertinence de ces mesures, le CA a néanmoins décidé de lui demander de renoncer purement et simplement aux mensualités dues pendant la période fixée par l'ordonnance fédérale. Le CA a encore demandé au Canton d'étudier, en collaboration avec les communes, les modalités de modification de la loi cantonale qui régit la perception de la taxe professionnelle communale ; modification permettant des abattements extraordinaires pour les entreprises concernées par les fermetures fixées dans l'ordonnance fédérale et ce pour la durée de sa validité. Enfin, le CA a décidé de ne pas réclamer les indemnités de retard pour les chantiers sous sa responsabilité.

Pour les milieux culturels

Les domaines de la culture et du sport notamment ont été très fortement touchés ; leurs lieux ont dû fermer très tôt, et ils ont été les derniers à pouvoir rouvrir et à reprendre une activité - qui à ce jour n'est toujours pas celle d'avant mars 2020. La Ville travaille en étroite collaboration avec le Canton dans le cadre notamment de la commission ad hoc, composée de représentant-e-s du canton de Genève, de la Ville de Genève et de l'ACG afin d'étudier les dossiers des demandes pour bénéficier des aides fédérales, d'une aide d'urgence ou d'une indemnisation de pertes.

Informez sur la situation et donnez des conseils pratiques

La Ville a également estimé qu'il était de son devoir d'informer et de délivrer des conseils pratiques à la population, afin d'offrir quelques repères à celles et ceux que cette période particulière avait déboussolé-e-s.

Les institutions municipales ont développé très rapidement des propositions numériques pour maintenir le lien avec leurs publics, leurs usager-e-s. Comme le partenariat avec Léman Bleu pour un moment de sport quotidien à la maison, la chasse aux œufs des musées de Genève, etc.

En conclusion, la Ville a fait face, a joué son rôle de proximité pour la population. Elle a cherché à prolonger son action à distance via le numérique et a continué à être présente sur le terrain, autant que nécessaire mais physiquement aussi peu que possible, afin de préserver la santé des employé-e-s.

Aujourd'hui, après 6 mois de pandémie, nous travaillons d'arrache-pied pour nous projeter dans les prochaines années, trouver des aménagements, et surtout affirmer plus que jamais un rôle de proximité solidaire et responsable, au service des habitantes et habitants de la Ville de Genève.

UNI-E-S FACE

À L'URGENCE SOCIALE!

CHRISTINA KITSOS
CONSEILLÈRE ADMINISTRATIVE



La crise sanitaire génère une urgence humaine et sociale sans précédent. Elle crée de l'incertitude, complexifie nos vies et questionne notre capacité à nous projeter en tant que citoyen-ne et en tant que professionnel-le. Elle exige des femmes et des hommes politiques des décisions urgentes, décisives et parfois difficiles.

Cette situation inédite bouleverse la délivrance des prestations et oblige à repenser nos actions. La Ville a redéployé ses dispositifs notamment en matière d'hébergement d'urgence et de distributions alimentaires. L'engagement et les formidables énergies des collaboratrices et collaborateurs de terrain, des partenaires associatifs et des bénévoles ont été décisifs.

Des priorités claires

La crise appelle à une politique sociale forte et des priorités claires. L'impératif de justice sociale, le renforcement de l'égalité femmes/hommes et la lutte contre toutes les formes de discrimination sont des objectifs que j'ai à cœur de porter. En collaboration avec le Canton, les communes et les partenaires associatifs, le dispositif d'hébergement d'urgence doit maintenant évoluer avec la mise à disposition d'une ou de plusieurs structures d'accueil pérennes, en surface. Une étude sera prochainement lancée sur l'offre de prise en charge des personnes sans abri, afin de quantifier et de mieux comprendre leurs besoins. Celle-ci me permettra de nourrir la réflexion sur l'accompagnement des personnes en grande difficulté, en vue de leur réinsertion sociale et professionnelle. Il s'agit de l'une de mes priorités.

Apaiser les tensions

L'instauration du semi-confinement a renforcé les inégalités sociales, en particulier chez les jeunes. J'entends développer une politique de la jeunesse qui agit sur toutes les formes de discrimination et sur les difficultés qui affectent les jeunes, leur insertion professionnelle et leur accès à l'espace public. Un projet pilote de médiatrices et médiateurs de nuit sera mené dès 2021 afin de rétablir les liens sociaux, de faire acte de prévention (harcèlement, sexualité, addictions, etc.), d'apaiser les tensions et de s'assurer que l'espace public reste un lieu de rencontre pour toutes et tous.

Lutter contre l'isolement

Les personnes âgées ont aussi été particulièrement touchées. Je souhaite déployer des mesures actives pour lutter contre leur isolement, favoriser leur participation à des activités et, plus généralement, les aider à vivre mieux et plus longtemps. Ces multiples défis nécessiteront une réponse concertée entre tous les acteurs et actrices impliqués-e-s. La Ville de Genève, et plus spécifiquement le département que je dirige, a un rôle central à jouer. Pour ce faire, nous aurons besoin de moyens suffisants et du soutien de toutes et tous au sein de notre parti. Ma motivation à trouver des solutions est plus forte que jamais ! Nous devons réussir pour toutes celles et ceux qui se trouvent, aujourd'hui plus qu'hier, dans des situations de précarité, voire d'extrême pauvreté.



DU VIOLON AU PANTHÉON

ENTRETIEN CAUSES COMMUNES

SILVANA MASTROMATTEO



Silvana Mastromatteo se définit comme une citoyenne du monde ; une idéaliste qui a néanmoins les pieds bien ancrés dans la réalité ; une «enquiquineuse» qui croit fermement en la bonne volonté et la bienveillance de ses prochain-e-s. Même si parfois, comme elle le relève, il faut un peu les titiller pour les faire agir ou réagir. Elle n'a pas hésité une seconde avant de s'engager au plus fort de la crise de la Covid-19 pour apporter de l'aide à celles et ceux qui en avaient le plus besoin.

Durant la crise, vous vous êtes placée au volant d'une camionnette pour amener des biens de première nécessité à celles et ceux qui avaient faim. Arrêtée par la police, quelques mois plus tard, vous étiez saluée par la Présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga. Comment êtes-vous passée du violon au Panthéon ?

Ce qui m'est arrivé n'est finalement pas très important. C'est de la microhistoire par rapport à la grande histoire qui s'est construite à Genève ces derniers mois. L'importance c'était d'agir. Déjà en 2015, il s'agissait pour la Caravane de Solidarité d'apprêter une remorque de vivres et de biens de première nécessité et de traverser l'Europe pour les acheminer dans les Balkans, dans un camp de personnes migrantes qui n'avaient rien. Quand on voit un homme se noyer, on se jette à l'eau pour le sauver. Que l'on sorte de l'aventure tout-e mouillé-e ou piqué-e par une méduse, qu'on ait bu la tasse, qu'on reçoive une médaille de courage ou que sa photo se retrouve à la une des journaux, quels que soient les effets, peu importe, si *in fine* l'action a permis de sauver une vie. Parfois il faut agir sans attendre, prendre les devants et quelques risques calculés dont on est prêt-e à assumer les conséquences, bonnes ou mauvaises. C'est ce qui s'est passé ce printemps à Genève.

Qu'est-ce que cette crise de la Covid-19 nous a appris sur notre société ?

Qu'elle est forte, résiliente, à condition qu'elle privilégie l'action solidaire, l'engagement envers l'autre, la générosité. Penser un peu moins à soi, un peu plus aux autres. Est-ce que notre société - celle qui détient les richesses et les exploite et consomme trop - arrivera à en tirer quelques enseignements à mettre en œuvre dans le contexte d'urgence climatique ? Je l'espère.

Que s'est-il passé à la Patinoire des Vernets ?

Si les miracles existaient, je dirais que nous avons été témoins d'un miracle. Pour tenter d'expliquer cet enchaînement d'événements, il y a un mot me vient à l'esprit : sérendipité¹. Ou lorsque le hasard fait bien les choses, mais à condition que l'on sache, consciemment ou inconsciemment, accueillir et utiliser à bon escient tout ce que la vie nous réserve. L'objectif était établi dès le début : aider les personnes fragilisées et précarisées par le contexte de la pandémie, après avoir constaté que cette aide ne viendrait pas d'elle-même en premier ressort, ni du politique, ni du réseau associatif existant.

Sur une impulsion initiale, modeste et un peu maladroite, est venue se greffer une part d'inexplicable qui relève quasiment du merveilleux. Je ne vois pas d'autre explication. Bon, les réseaux sociaux et puis les médias nous ont aussi sacrément aidés ! On pourrait dire que toutes les planètes étaient alignées pour qu'une action initialement sans envergure prenne une ampleur inouïe. Le réveil d'une conscience collective, prête à sortir de sa torpeur. Ce qui s'est passé aux Vernets est la somme de multiples initiatives individuelles ou collectives, de coups de main offerts par une multitude de personnes de bonne volonté qui se sont retrouvées au bon endroit et au bon moment. Chacun-e a apporté sa pierre à l'édifice : un talent, un métier, un savoir-faire, un réseau professionnel ou privé, des moyens financiers, la force de leurs bras, leur créativité. Tout était à inventer et tout a été inventé. L'énergie que dégageait cette masse humaine, qui venait chaque vendredi pour préparer les sacs d'aliments et de biens de première nécessité, ainsi que ce défilé de camions et de voitures qui amenaient des vivres était inouïe, magnifique. Chacun-e a donné de sa personne au profit de la réalisation d'un plus grand dessein. Pour tout cela, je leur en suis infiniment reconnaissante. Moins réjouissante et infiniment triste était cette queue de personnes attendant patiemment leur tour, mais au final, ce qui comptait était le message de solidarité et de soutien que la population genevoise leur

adressait : oui, on a mesuré l'ampleur de votre détresse et non, on ne vous laissera pas tomber.

Comment expliquez-vous que, dans une des villes les plus riches du monde, des gens aient encore faim ?

Une ville, c'est une superposition de strates de réalités différentes, un peu comme un mille-feuille. C'est au politique qu'il revient d'atténuer ces inégalités en agissant sur les différents leviers à sa disposition pour apporter des réponses immédiates, et pour tenter de modifier les conditions structurelles à l'origine de ces inégalités. Pour favoriser la cohésion sociale, il faut des personnes lucides, courageuses, responsables et engagées. Il ne suffit pas d'affirmer sa volonté de mettre toutes les parties autour de la table. On ne peut se contenter d'interpeller les actrices et acteurs impliqué-e-s en leur demandant d'arrêter de se renvoyer la balle. Aujourd'hui, pendant que les député-e-s débattent et que les actrices et acteurs politiques louvoient, il y a des gens qui ont faim et aussi des gens qui dorment dehors ou qui risquent d'être bientôt à la rue ; des gens malades qui n'ont pas accès aux soins. Dans sa pièce de théâtre, *Rhinocéros*, Ionesco disait « Prenez un cercle, caressez-le, il deviendra vicieux. » Je pense que cette phrase, dans toute l'absurdité qu'elle exprime, offre un début d'explication à votre question. Elle illustre bien à mon sens la complaisance politique que l'on observe actuellement. Prenez ce même cercle, secouez-le, bousculez-le, rudoyez-le un peu, peut-être qu'alors il deviendra vertueux !

Quelle est à votre avis la plus grande injustice qui soit à Genève ?

Tout d'abord j'aimerais dire que durant l'action de la Patinoire des Vernets, Genève a subi elle-même une grande injustice – celle d'être pointée du doigt et exposée par les médias du monde entier : comment une ville aussi riche pouvait-elle se retrouver avec des queues de personnes aussi longues ?

Or le paradoxe, derrière ces files d'attente, c'est que les personnes précarisées ont osé sortir de l'ombre et faire la queue parce que le canton de Genève avait su instaurer un climat de confiance, notamment à travers l'opération Papyrus pour légaliser la situation de nombreuses personnes et familles sans papier. Les autorités politiques de la Ville ont rapidement pris les mesures nécessaires pour favoriser l'émergence d'une réponse adéquate à la situation d'urgence.

Il ne faut pas s'y méprendre : l'impact socio-économique de la Covid-19 a été le même, voire pire, dans beaucoup d'autres villes « riches », en Suisse ou ailleurs. La grande différence c'est qu'à Genève, alors que les un-e-s osaient se montrer sans crainte d'être contrôlé-e-s, arrêté-e-s et expulsé-e-s, les autres se sont mobilisé-e-s pour pouvoir offrir une aide phénoménale : entre fin avril et début juin, des sacs ont été distribués chaque semaine, au nombre de quelque 600 au début à près de 3'500 lors de la dernière distribution. Ce double constat est tout à l'honneur de Genève et je souhaite le souligner, car très peu de médias l'ont fait. La plus grande injustice actuelle à Genève est la situation vécue par autant de personnes et de familles qui se débattent juste pour garder la tête hors de l'eau. Face à l'indifférence politique et les limites actuelles du système social, elles n'ont d'autre issue que de sombrer et de se retrouver à la rue. Alors que souvent, il suffirait de si peu pour l'empêcher. L'opération Papyrus était une action pionnière, courageuse et salutaire. Mais aujourd'hui, on le voit, il y a encore, à Genève, des personnes qui ont honte, qui se cachent de peur d'être renvoyées et qui passent ainsi au travers des mailles du filet social. La grande injustice, c'est l'anonymat, le voile d'invisibilité qui entoure ces personnes.

Qu'est-ce qui vous fait encore et toujours aller de l'avant ?

Je crois en l'être humain et en sa capacité à faire des choses bien. Il faut lui faire confiance. Chaque action compte. Si tout le monde fait quelque chose, la situation ira mieux.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

Sereinement. L'association que j'ai créée cet été, La Caravane Sans Frontières continue de se développer et de proposer des projets en fonction des besoins. Sa grande force est sa réactivité et sa proximité avec les populations vulnérables. C'est aussi, bien sûr, le soutien et la bienveillance que nous témoignent déjà tant de personnes qui ont répondu présentes à notre dernier appel, pour le lancement de l'action *Toit pour Toi*. À ce jour, nous avons pu récolter du matériel pour équiper plus de 80 personnes dans la rue (sacs de couchage, tapis de sol, lampes de poches, sacs à dos, habits chauds, etc.). Alors oui, je suis sereine et confiante. On a tellement de chance à Genève. On a des structures qui ont la capacité de fonctionner et les reins solides pour mettre en place et porter des solutions pour contenir la pauvreté, et éviter que les personnes précarisées par la pauvreté, la perte d'un emploi ou la perte de la santé ne soient encore plus enfoncées. Et aujourd'hui, les citoyen-ne-s sont peut-être plus sensibles, attentifs et attentives à ces problématiques de pauvreté et se sentent plus concerné-e-s. Avec l'action des Vernets, nous avons été pionnières et pionniers. On va de l'avant, on cherche des solutions et on les met en œuvre sans tergiverser. Genève est un laboratoire pour tester des nouvelles voies et offrir un exemple pour le monde.

1 - La sérendipité est, au sens strict original, la conjonction du hasard heureux qui permet au chercheur de faire une découverte inattendue d'importance ou d'intérêt supérieurs à l'objet de sa recherche initiale, et de l'aptitude de ce même chercheur à saisir et à exploiter cette « chance ». (Wikipédia)

AGIR SANS ATTENDRE

ENTRETIEN CAUSES COMMUNES

SWISS GAMBIA SOLIDARITY



Swiss Gambia Solidarity est une association active aux Pâquis qui s'occupe de migration, précarité et médiation, essentiellement par le travail de rue et la mise en œuvre de différentes initiatives. Nous avons rencontré Francesca Olivetti pour l'interroger sur les missions de l'association.

Quelles sont les activités que déploie l'association Swiss Gambia Solidarity, et qui en bénéficie ?

Notre champ d'action est vaste : médiation, animation, orientation, suivi, prévention des risques liés à la consommation et à la violence, mais aussi à la création d'activités ou de moments de rencontre qui puissent mettre en relation les populations les plus diverses qui habitent dans le quartier. À cet effet, nous avons créé un département spécifique nommé *Solidarité Pâquis Genève*. Les Pâquis offrent une importante densité de problématiques sociales. Nous nous adressons aux voisin-e-s, aux travailleuses et travailleurs du sexe, aux personnes ayant des troubles psychiatriques ou des addictions, aux jeunes africain-e-s, etc. En Gambie, Swiss Gambia Solidarity a pour but premier de limiter les dégâts de la migration

clandestine, tels que les décès massifs et la précarité, en développant des ressources dans des zones où la pauvreté et le désarroi l'emportent. SGS crée des activités commerciales, culturelles et sportives, d'aide à la scolarisation et d'accès aux études. Elle vise à réduire les voyages de la mort qui alimentent le nouveau trafic d'esclaves et la criminalité.

L'attachement de votre association au quartier des Pâquis est fort. Comment se traduit-il ?

L'avantage d'évoluer dans un quartier multiculturel de la taille d'un village, est de pouvoir connaître et être proche des habitant-e-s des Pâquis. Étant au quotidien sur le terrain, nous avons pu tisser une relation de confiance avec les différentes composantes de ce quartier. Ensuite, nous avons commencé à travailler en réseau, aussi bien avec d'autres associations, telles qu'Aspasie, ou des institutions comme le CaapArve qui fait partie des HUG. Ces partenariats mettent en œuvre le suivi particulier de personnes en difficulté, donnant un caractère de vie quotidienne à ces interventions. Nous sommes également actives et actifs au sein du collectif Bien Vivre aux Pâquis, réunissant toutes les associations actives du quartier. Nous menons avec ce collectif des actions d'intérêt public, comme l'installation de toilettes publiques, l'installation de toilettes publiques ou, tout simplement, pour des animations de quartier. SGS fait en outre partie de la coordination de quartier, où des acteurs institutionnels rencontrent les associations.

Quels sont les besoins actuels de l'association Swiss Gambia Solidarity ?

Bien que nous soyons sur le terrain le plus clair du temps, nous aurions besoin d'un local, pour entreposer les dons divers à redistribuer, y installer un bureau et pouvoir recevoir des personnes en entretien. L'idéal serait un lieu au cœur même du quartier. Nous sommes aussi à la recherche de personnes motivées et actives pour rejoindre notre comité. Nous recherchons des fonds pour mieux accompagner les personnes en difficultés et aussi créer des activités culturelles ou autres dans le quartier afin d'obtenir une meilleure cohésion sociale.

Qu'est-ce que la Covid-19 a apporté de nouveau pour les personnes en situation de grande précarité ?

Au début de la crise, une grande panique. Tous les établissements publics ont fermé, ainsi que de nombreuses associations, ou ont vu leurs activités se réduire. De nombreuses personnes précaires nous ont approchés avec toujours la même question : *Qu'est-ce que l'on va devenir ?* C'est à ce moment que nous avons décidé de faire des repas quotidiens pour les laissé-e-s pour compte des Pâquis. Une distribution considérable, avoisinant les 9000 repas à ce jour illustre la violence de la crise socio-économique de cette pandémie. Un inestimable élan de solidarité a vu le jour. Cela a mis en relation des personnes de divers milieux sociaux. Nous espérons que cette solidarité va perdurer et ne soit pas qu'un feu de paille. Nous déplorons toutefois le manque d'initiatives des institutions dans ce périmètre, qui présente tant de fragilité, ainsi que la décision de ne pas appuyer nos démarches. Nous avons dû récemment et avec grand regret, interrompre nos distributions de colis de solidarité. Ces distributions, commencées fin mars, constituaient un moment très important pour des populations qui n'arrivaient plus à sortir de cette frontière imaginaire des Pâquis. Elles étaient également une activité de réinsertion. Parmi nous bénévoles, on pouvait compter sur des travailleuses du sexe, mais aussi des sans-abri, créant un important moment d'échange entre différentes communautés.

Qu'est-ce que cette crise a révélé de la précarité à Genève ?

Une prise de conscience que la précarité n'est pas seulement l'affaire de quelques marginaux, marginales, mais qu'en réalité, c'est un fléau qui touche un nombre de plus en plus important de personnes et de familles. Cette crise a démontré que nous pouvons toutes et tous tomber dans la précarité à la suite d'une perte d'emploi, d'une maladie, d'un divorce, de l'âge, etc. Son ampleur a été très largement sous-estimée par la plupart des habitant-e-s et des politiques. Nous sommes tous et toutes concerné-e-s.

UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE

ENTRETIEN CAUSES COMMUNES

INÈS CALSTAS



Fille de quatre grands-parents de différentes nationalités, Inès Calstas est née à Montevideo pendant la dictature militaire. L'expérience d'une église engagée socialement et politiquement l'a façonnée. Depuis 2010, elle travaille pour l'Église catholique de Genève, elle a une double casquette de coordinatrice du Pôle Solidarités et responsable de la Pastorale de milieux ouverts (Pastorale de rue), s'inscrivant dans une dimension œcuménique. Elle travaille avec des populations précarisées et marginalisées dans le canton de Genève.

Quelle est la mission de la Pastorale de rue ?

Sa mission est d'offrir aux personnes qui vivent l'exclusion un endroit à elles où montrer leurs capacités, trouver du réconfort, de la reconnaissance. Notre particularité est qu'aucune décision n'est prise sans concertation avec les personnes concernées. Nous créons beaucoup de groupes de parole où chacun-e est libre de s'exprimer. Toutes nos activités ont été proposées par les personnes qui vivent dans la misère au quotidien.

Quelles sont les activités que vous déployez, et qui en bénéficie ?

Les personnes qui participent dans notre Pastorale sont des personnes qui n'ont pas le droit à des aides sociales, et qui, pour diverses raisons, sont passées entre les mailles du filet. Nous avons 5 activités ou projets :

- Mo Ki Pousse : deux jardins potagers.
- Plus d'un tour dans mon sac : un atelier de couture, où l'on récupère des parapluies cassés pour faire des sacs de commissions pliables, et où l'on fabrique des masques.
- Une aide juridique pour des affaires pénales comme les interdictions d'entrée dans des centres commerciaux, les amendes pour mendicité, etc.
- Aide à la scolarisation : accompagnement des enfants issus de familles dont les parents sont illettrés voire analphabètes.
- Un projet où l'on propose des bénévoles à des associations, à des paroisses, ou à la Ville de Genève. En contrepartie de ce bénévolat, on prend en charge une dette qui pèse sur la personne, ou l'on prend en charge le coût de frais dentaires importants.

Qu'est-ce que la Covid-19 a apporté de nouveau pour les personnes en situation de grande précarité ?

La crise de la Covid-19 a mis en lumière toutes les pauvretés cachées. Les pauvres ont été très visibles pendant le semi-confinement. Je suis très touchée par la générosité des personnes qui se sont manifestées. C'est la première fois en dix ans qu'on me dit : « On doit faire quelque chose pour nos pauvres », et ceci en parlant de personnes qui, jusqu'à ce jour, n'ont pas eu droit de territoire.

Qu'est-ce qui, dans ton travail, te révolte le plus ?

Je suis révoltée par le manque de volonté politique. Il y a aujourd'hui des enfants qui dorment dehors, à Genève ! La structure d'accueil pour les familles a des listes d'attente. Je suis révoltée quand je vais parler avec le responsable d'un supermarché à la suite d'une interdiction d'entrée et sa seule explication pour les faire chasser, c'est : « Les pauvres ne donnent pas une bonne image du magasin ». À Genève, des centaines d'hommes, de femmes, et d'adolescent-e-s sont interdit-e-s d'accès à la gare, à l'aéroport, aux centres commerciaux, à certains quartiers et même à l'hôpital. Je suis révoltée quand des personnes qui pourraient contribuer à la richesse de Genève sont mises à la marge juste à cause de leurs passeports. Je suis révoltée quand on accuse les pauvres de violence sans tenir compte de la violence qu'ils subissent chaque jour. Je suis révoltée contre la loi antimendicité, une loi absurde qui coûte beaucoup d'argent et qui stigmatise les pauvres.

Comment envisages-tu l'avenir ?

On a beaucoup à faire ! Malgré tout, j'ai confiance. Quand je vois les qualités des personnes avec qui je travaille, les projets que nous avons montés. Quand je vois les enfants qui vont à l'école malgré l'exclusion vécue par leurs parents et qui vont bien, qui sont heureux et épanouis. Quand je vois des ancien-ne-s mendiant-e-s travailler. Quand je vois leur foi, quand je suis témoin de leur détermination à s'en sortir malgré toutes les difficultés. Quand je vois tout cela, je ne peux qu'avoir de l'espoir. Je suis sûre qu'un autre monde est possible !

L'HYGIÈNE, UN DROIT FONDAMENTAL !

ENTRETIEN CAUSES COMMUNES

KITS HYGIÈNE GENÈVE



Kits Hygiène Genève est né de la rencontre de deux femmes engagées, Sandra Cherpillod et Catherine Blanchard. Leur amitié naissante et la cause que Sandra Cherpillod souhaitait défendre les ont profondément liées. Leur parcours personnel les ont toutes deux confrontées à la précarité. Elles se sont unies afin que l'accès à l'hygiène menstruelle, en particulier, mais plus généralement à l'hygiène dans son ensemble, soit reconnu en tant que droit fondamental à la dignité des femmes laissées pour compte.

Quelles sont les actions que vous déployez ? Qui en bénéficie ?

Au vu de notre manque de moyens, nous collectons des dons grâce aux réseaux sociaux essentiellement. La cause que nous défendons a très vite suscité un vif intérêt. Fortes d'incroyables élans de générosité, nous avons pu rapidement distribuer des kits d'hygiène dans les associations «Femmes à Bord» ou dans différents «Sleepin». La demande étant de plus en plus grande, nous avons sollicité le soutien de la Fondation Partage afin de pouvoir en distribuer au plus grand nombre. Ce partenariat nous permet à présent d'aller régulièrement à la Paroisse de Montbrillant où la demande est très forte.

Qu'est-ce que la Covid-19 a apporté de nouveau ?

La crise sanitaire et les mesures prises nous ont fortement affectées. L'interdiction de se regrouper nous a contraintes à suspendre notre activité alors même que les besoins étaient immenses. Savoir que les lieux d'accueil habituels étaient fermés et que la plupart de ces «invisibles» n'iraient pas aux Vernets nous a anéanties. Avoir la volonté et la capacité de fournir des produits de première nécessité (car c'est bien de cela dont nous parlons) et s'en trouver empêchées était difficile à admettre.

Quels sont les défis actuels à relever pour votre association ?

Les défis sont grands et nombreux, mais ce sont eux qui nous portent au quotidien. Le principal défi est le manque de visibilité. Ces femmes sans abri qui ne viennent pas dans les associations sont, faute de local fixe et pérenne, inatteignables. C'est un milieu dans lequel le bouche-à-oreille est notre plus sûr allié. Dès lors qu'elles sauront où et quand nous trouver, elles viendront chercher ces produits qui leur font tant défaut. Sandra et moi-même en sommes convaincues. L'autre défi auquel nous faisons face est le stockage des dons. Nous n'avons d'autres choix que d'envahir nos appartements car nos demandes de cave ou de box auprès de la ville de Genève sont restées sans réponse.

Dotées d'une baguette magique, que feriez-vous disparaître ?

Beaucoup de choses sans doute. Nous essayerions de faire comprendre aux gens que la misère existe aussi en Suisse. De nombreuses femmes sont à la rue, parfois avec leurs enfants. Très peu de choses sont prévues pour elles. Si manger est une priorité, l'accès à l'hygiène l'est tout autant. Nous exhorterions les politiques à être davantage à l'écoute des besoins humains plutôt que des intérêts politiques et financiers. Et surtout, nous ouvririons un lieu dédié à ces invisibles afin qu'elles trouvent, pour quelques heures, chaleur humaine, écoute et empathie. Un lieu où elles pourraient tout simplement accéder à ce qui constitue un droit inaliénable : celui de l'hygiène, vecteur principal de dignité.



TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS EN DANGER



ROXANE AUBRY
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Durant la période de semi-confinement liée à la Covid-19, de nombreuses personnes en situation de précarité ont été plus particulièrement visibilisées lors des distributions alimentaires. Certaines catégories socioprofessionnelles entières ont vu leur situation se dégrader brutalement ; par exemple, les travailleur-euse-s du sexe ont été frappé-e-s d'une interdiction d'exercer leur activité. Pour celles et ceux qui avaient des économies, ils et elles les ont vu fondre progressivement avant de ne plus parvenir à payer leur logement ou à couvrir leurs besoins de base.

Travail du sexe, zone sinistrée

Une majorité de travailleur-euse-s du sexe migrant-e-s à Genève habite dans les salons érotiques dans lesquels ils et elles travaillent. Si certain-e-s ont été autorisé-e-s à

y rester pendant la crise, et ont pu conserver un toit sur la tête, d'autres ont été jeté-e-s dehors, faute de rentrée d'argent pour payer leur chambre, qui se loue à des prix exorbitants (CHF 100.-/jour). Ces personnes se sont alors retrouvées dans les dispositifs d'hébergement d'urgence, faute d'alternatives ou de possibilités de retourner dans leur pays. Si aujourd'hui les activités économiques ont repris et que certains secteurs se portent mieux, le domaine du travail du sexe reste une zone sinistrée. La clientèle locale, craintive face à la Covid, semble faire davantage l'impasse sur ce type de prestations. La clientèle internationale, liée au tourisme ou aux affaires, a fondu face aux mesures de restriction liées aux voyages, tout comme les salons ou autres événements qui ont été annulés.

L'offre est actuellement bien en deçà de la demande

Certains salons commencent à fermer, laissant sur le carreau de nombreux-euses travailleur-euse-s du sexe qui peinent à trouver des alternatives professionnelles sur un marché du travail actuellement très tendu et compétitif. Pour celles et ceux qui tiennent bon, les associations de soutien constatent des risques accrus dans l'exercice du travail du sexe, notamment une recrudescence des situations de violence et d'abus. Si la crise socio-économique liée à la Covid-19 s'accompagne de fabuleux

élans de solidarité et du développement de réseaux d'entraide, certain-e-s profitent malheureusement de la vulnérabilité et de la détresse d'autrui, conduisant à une accumulation des difficultés dans le champ du travail du sexe.

Un niveau alarmant de précarité et de vulnérabilité

Pour bon nombre de travailleur-euse-s du sexe, la crise de la Covid les a plongé-e-s dans une situation de précarité et de vulnérabilité qui s'étend bien au-delà d'un besoin ponctuel de sacs alimentaires, mais qui touche d'autres aspects fondamentaux, comme le logement, les ressources économiques ou encore l'intégrité physique. Tous les partenaires, tels que l'État, les communes, les fondations privées et les associations doivent travailler conjointement pour offrir des réponses immédiates aux besoins socio-économiques concrets, vitaux et urgents des catégories de la population qui sont durablement frappées par les changements sociétaux induits par la Covid, comme les travailleur-euse-s du sexe ou les personnes sans statuts légaux.

POUR UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE



THOMAS BRUCHEZ
LUCIEN SCHWED

La crise de la Covid-19 a une fois de plus illustré l'incapacité du système capitaliste à répondre aux besoins de la population, et son rôle destructeur pour les écosystèmes. C'est pourquoi, en réaction à ce contexte, la Jeunesse socialiste genevoise a rédigé un programme contenant des revendications qui aspirent à créer un pont vers une société socialiste. De l'égalité sociale à l'écologie, en passant par le féminisme et la solidarité avec les personnes migrantes, ce programme cherche à offrir certains éléments de réponse aux dysfonctionnements du capitalisme. En voici quelques morceaux choisis :

Droit au logement

La perte, partielle ou totale de leurs revenus, a mis des milliers de personnes dans l'impossibilité de payer leur loyer. Cela s'ajoute à l'absence d'une offre suffisante de logements abordables. **C'est pourquoi nous exigeons :**

- La réquisition de tous les bureaux vides, ainsi que de tous les logements vides et vacants.
- La fin immédiate des expulsions des locataires dans l'incapacité de payer leur loyer.

- La fixation des loyers sur les coûts d'entretien.

Droits des travailleur-euse-x-s du sexe

Nous considérons, d'une part, qu'ignorer l'existence du travail du sexe, en choisissant de ne pas traiter de la question serait une posture moraliste et indigne d'un parti de gauche, qui ne traiterai pas les difficultés que rencontrent les personnes qui exercent ces métiers. D'autre part, nous savons que, mis à part les questions sur le travail en général, les questions relatives au travail du sexe sont les mieux maîtrisées par les syndicats qui exercent dans le domaine. **C'est pourquoi nous exigeons :**

- Une mise en place de cadres légaux concernant la prostitution, en étroite collaboration avec les syndicats concernés.
- Un renforcement de l'accès à la prévention sexuelle et aux soins médicaux pour les personnes exerçant le travail du sexe.
- Une aide à la reconversion professionnelle pour les personnes exerçant le travail du sexe qui souhaitent changer d'activité.

Violence policière et racisme structurel

La police est le bras armé d'un pouvoir qui ne défend que l'intérêt de quelques-un-e-s, et un outil d'oppression des minorités. Les meurtres policiers en sont un des exemples les plus graves, et ne représentent que la pointe de l'iceberg. De nombreuses associations antiracistes dénoncent depuis de nombreuses années les violences policières. Nous pensons que l'existence de cette institution est incompatible avec une société socialiste.

C'est pourquoi nous exigeons :

- La suppression des services de polices

En lieu et place, nous exigeons :

- La mise en place d'organisations de conseils de quartiers habilités à prendre des décisions pour régler les problèmes à l'échelle locale.
- La formation de travailleur.euse.s sociaux habilité.e-s à gérer des situations de crise.

Écologie

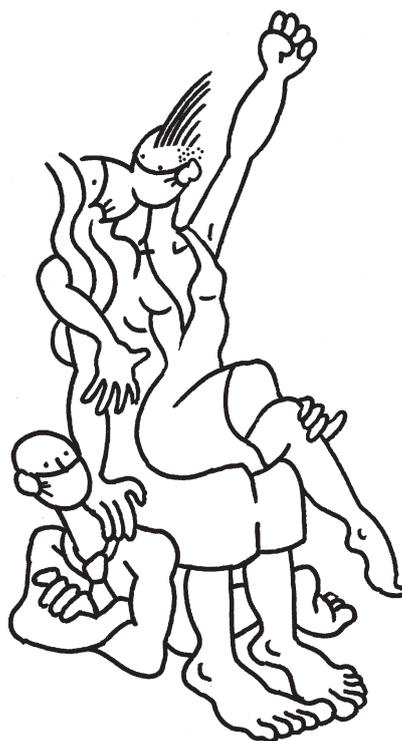
La crise du coronavirus est profondément liée aux questions écologiques. En effet, la surexploitation des ressources, par exemple sous la forme de la déforestation, pousse de nombreuses espèces animales à fuir leur habitat naturel et à entrer en contact avec des populations humaines, leur transmettant ainsi des maladies. Cette surexploitation des ressources est une conséquence directe de notre système économique, le capitalisme, qui place les profits à court terme au-dessus de tout. La crise climatique est certainement le plus grand enjeu de notre temps. La crise de la Covid-19 nous a montré avant toute chose l'importance de prendre les crises au sérieux et d'agir en conséquence, le plus rapidement possible. Or notre système économique actuel, basé sur une recherche du profit à court terme, est incompatible avec la construction d'une société écologique. Par conséquent, prendre la crise climatique au sérieux, c'est rompre avec le capitalisme !

FIERTÉ

ET VISIBILITÉ



LE GROUPE LGBTQ+
DU PARTI SOCIALISTE GENEVOIS



Nous vivons l'année de la déception, de la tristesse, mais aussi de la solidarité et de la résilience. La pandémie a eu raison de la quasi-totalité des rassemblements et des événements de mobilisation LGBTQ+ à Genève et à travers le monde. Poumon du combat pour l'égalité, la société civile militant pour les droits LGBTQ+ en souffre énormément.

Nouveaux défis, nouvelles stratégies

Les associations sont privées de leurs réunions politiques importantes, des moyens d'action et de réseautage. En perdurant, cette situation suscite une inquiétude croissante à Genève et dans la Genève internationale. Dans ce contexte, il est crucial de se réinventer pour poursuivre les actions de prévention en les adaptant au cadre sanitaire strict. La visibilité est vitale pour ne pas renvoyer les personnes LGBTQ+ dans le placard! Des alternatives ont émergé et devront être pérennisées pour occuper l'espace public et médiatique autrement, avec des campagnes d'affichage, l'organisation d'actions symboliques, la dissémination de l'identité visuelle, la création d'événements entièrement digitaux, la mise en place de stratégies de mobilisation en ligne et l'intensification de la promotion dans les médias sociaux.

Une communauté touchée

Restons confiant-e-s dans la capacité des militant-e-s des droits LGBTQ+ à étoffer leur palette d'outils pour mener leur combat jusqu'au terme de cette pandémie et au-delà. L'énorme défi de visibilité des actions militantes se mêle à l'accroissement de la vulnérabilité des personnes concernées. La communauté a été touchée de manière disproportionnée par les effets de la Covid-19, se trouvant confrontée à de vrais risques sanitaires et à un manque de revenus. Vivant parfois dans des situations précaires, la majorité des personnes LGBTQ+ subit des formes multiples de violence et de discrimination, aggravées par la nature intersectionnelle de leur identité.

La crise de la Covid-19 a attisé les risques sanitaires pour les personnes LGBTQ+ dans leur globalité et plus spécifiquement en lien avec la santé mentale et sexuelle.

Un certain nombre de problèmes est apparu en lien avec les soins liés à la transidentité, notamment l'interruption des traitements de transition. De l'anxiété en découle pour les personnes trans, en raison de l'absence d'accompagnement. Pendant la période du semi-confinement, la fermeture des centres spécialisés a confronté les personnes vivant avec le HIV à une limitation de traitements. Des jeunes, victimes de violences homophobes, ont croupi dans des milieux hostiles. Les plus âgé-e-s, vivant seul-e-s ont vécu leur situation douloureusement.

L'histoire nous a appris qu'en période de crise, les personnes marginalisées souffrent de manière disproportionnée.

Les autorités se doivent d'apporter une attention particulière aux besoins des personnes LGBTQ+. En garantissant notamment l'accès aux services de santé et en encourageant la formation du corps médical pour mieux accompagner les personnes LGBTQ+, en particulier les personnes transgenres. Un accent spécifique doit aussi être porté pour faciliter le travail des associations et les aider à adapter leurs prestations aux mesures sanitaires en vigueur, par l'octroi de ressources et de fonds adéquats.

Enfin, il est primordial d'inclure la société civile dans les processus décisionnels de gestion de crise et post-crise, et de garantir aux associations l'accès aux décideuses et décideurs politiques et les tribunes nécessaires à la revendication de leurs droits. Dans cette période difficile, il est vital de nous rassembler en nous assurant que la pandémie n'efface pas les efforts pour la défense de la communauté LGBTQ+. Nous répondrons présent-e-s!

UN RISQUE MAJEUR D'AGGRAVATION



SAMI KANAAN
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION FÉDÉRALE
POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE (CFEJ)
MATTHIEU LOUP
VICE-PRÉSIDENT DE LA CFEJ

La crise majeure déclenchée par la pandémie due au Covid-19 bouleverse profondément la vie des enfants et des jeunes, mais aussi de leurs parents et de leurs personnes de référence.

Nous avons d'abord connu une période de crise aiguë ce printemps, marquée par le semi-confinement. Ainsi il a fallu accepter l'arrêt presque intégral de toutes les activités touchant à la vie des enfants et des jeunes (enseignement, parascolaire, loisirs, etc.), et une situation souvent complexe dans leur entourage (télétravail, chômage partiel, chômage et précarité, fermeture des services publics et autres organismes, etc.). Aujourd'hui, on doit admettre que cette crise va durer !

Les autorités interpellées

En vertu de son mandat légal, la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ) est chargée « d'observer la situation des enfants et des jeunes en Suisse, en suivre l'évolution et, au besoin, proposer des mesures ». Avec ses moyens modestes, la CFEJ a plusieurs fois interpellé les autorités fédérales et locales, souvent en coopération avec des organisations spécialisées, afin de réclamer leur intervention pour minimiser les conséquences négatives de cette crise sur les conditions de vie et sur le développement des enfants et des jeunes. Malheureusement, les réponses ne sont pas satisfaisantes !

Accroissement des inégalités

Parmi les conséquences, avec une portée considérable à long terme, on peut citer notamment des inégalités scolaires aggravées et des échecs, un stress accru pour les parents et les jeunes souhaitant commencer leur carrière professionnelle, en raison de la pression sur le marché de travail ; les risques de violence à domicile ; l'affaiblissement des mécanismes d'encadrement et de détection des problèmes ; l'isolement ; les conséquences spécifiques pour les enfants avec besoins particuliers (handicaps, problèmes psychosociaux, etc.).

Des droits en péril

Même si le rôle des institutions cantonales et communales est essentiel, la Confédération est tenue de garantir les conditions-cadres permettant aux enfants et aux jeunes de réaliser et d'exercer effectivement les droits qui leur sont reconnus par les conventions internationales que la Suisse a ratifiées (droit aux soins de santé, aux conditions de vie décentes, droit de participation, de formation, de protection contre toute forme de violence, etc.).

Éviter les dégâts

Il y a un risque majeur que la situation s'aggrave avec les restrictions budgétaires et la montée du chômage. Or il est vital que les mesures permettant d'éviter les dégâts susmentionnés soient clairement renforcées, sur tous les plans : protection de l'enfance et détection avancée des problèmes, prise en compte des besoins spécifiques, réduction des inégalités (par exemple pour l'enseignement à distance), activités de jeunesse extrascolaires, soutien accru aux personnes (et organisations) s'occupant des enfants et des jeunes, dialogue avec les jeunes pour éviter leur stigmatisation

(vie nocturne, etc.), dialogue avec les employeurs afin de faciliter la conciliation de la vie familiale et professionnelle, mesures en faveur de l'apprentissage et du premier emploi, etc.

Place aux jeunes !

Le climat anxigène qui marque notre société actuelle se répercute aussi sur les enfants et les jeunes, qui n'ont pas toujours la possibilité de s'exprimer à ce sujet et d'être entendus. Parmi les principes cardinaux que promeut la CFEJ, figure en bonne place la participation réelle et reconnue des enfants et des jeunes à tout ce qui peut les concerner. Au-delà des mesures concrètes, des espaces de parole et d'échange pour les enfants et les jeunes doivent exister, et ce qu'ils disent doit être pris au sérieux par le monde adulte.

Si la crise de la Covid-19 demande à toute la société une forte solidarité avec les personnes âgées et/ou vulnérables, nous devons aussi faire preuve de solidarité avec les enfants et les jeunes. Cette solidarité est fondamentale pour que le « contrat » entre générations fonctionne au profit de la cohésion sociale et de la prospérité ; la Suisse a besoin d'enfants et de jeunes qui puissent s'épanouir pleinement et porter l'avenir de notre pays !

L'AVÈNEMENT DU CAPITALISME DES RÉSEAUX



KAYA PAWLOWSKA

Télétravail, temps partiel, digitalisation des services entre autres, la pandémie de la COVID-19 a accéléré la transformation numérique des entreprises. Côté marketing digital, la nouvelle injonction est de capter un maximum de notre temps d'attention en ligne. Au travail, la connexion est à présent incontournable pour rester dans le coup. Devant l'écran, le temps de travail et le temps personnel se fondent de manière déconcertante.

C'est une perte de maîtrise à laquelle étaient prédisposé-e-s les *digital natives*. Pour comprendre «le monde d'après», il faudra donc analyser leur aliénation connectiviste et se préparer aux aspects de la double exploitation du capitalisme des réseaux.

L'autonomie plutôt que la sécurité

Depuis une vingtaine d'années, la mutation du travail s'accélère. Les têtes bien faites du PSG, réunies lors d'un week-end de réflexion, ont fait le même constat. Le travail est une activité productrice de valeur (et de sens) qui justifie un salaire dont la protection doit être renforcée face à la *gig economy*, aux *bullshits jobs*, à l'*uberisation* et plein d'autres anglicismes menaçants. Le travail est garant d'un statut social et d'une sécurité matérielle. S'il est bien encadré et ses fondations sont solides, il permet une

transformation du monde et de soi-même pour le meilleur. Ça, c'est pour la théorie.

Là où le paradigme actuel du travail qui est défendu à gauche prône l'enracinement dans un emploi, il semble qu'un certain *zeitgeist* pousse à une quête d'autonomie dans le travail. Tout d'abord, cette autonomie est proportionnelle à la capacité de connexion et la densité de son réseau. Ce qui se traduit idéalement par la liberté absolue de choisir ce qu'on veut faire et, surtout, la liberté de changer d'avis à tout moment par le pouvoir ou le hasard d'une nouvelle connexion. Aux relations de travail enracinées, il est donc préférable de maintenir une *matrix* de liens de connexion instantanée avec sa diversité de possibles. Pour cela, il faut rester en mouvement, bouger, se développer personnellement et par l'emploi. C'est un comportement que nous qualifierons d'aliénation connectiviste. Il se caractérise par la prévalence du développement d'une identité liée à son réseau et l'effacement des distinctions entre le mode de vie et le mode de travail. En somme, le choix de l'autonomie sur la sécurité de l'emploi. Cette mutation du rapport au travail laisse la place à une exploitation qui ne dit pas son nom.

L'exploitation du capitalisme des réseaux

Le capitalisme des réseaux génère sa plus-value sur des modes innovants de gestion d'entreprise qui visent à renforcer en apparence le besoin d'autonomie des travailleur-euse-s et nourrir leur quête de sens. Ainsi, la flexibilité au travail prend sa forme la plus crasse dans la *gig economy*, comme le « partenariat » qui lie Uber à ses chauffeurs. Dans un monde autonome en effet, pas de hiérarchie apparente. Passés à la moulinette numérique les codes autoritaires et les échelons intermédiaires

du pouvoir, on reste avec une application mobile entre les mains. Lorsque l'entreprise existe, on multiplie les expériences d'horizontalité dans les équipes sur des projets n'ayant aucune implication sur la gestion du capital pour entretenir le vernis du changement et de l'innovation. Exercice suprême en hypocrisie, la responsabilité de la transformation de l'entreprise repose de plus en plus fréquemment sur des firmes externes engagées pour un service de consultation. Ainsi des licenciements massifs requis par les impératifs du profit peuvent se faire en dehors de la relation employé-e/employeur. En résumé, les différentes formes de création de plus-value par l'entreprise se nourrissent de l'aliénation connectiviste de ses employé-e-s et rendent imperceptible la responsabilité sociale de l'entreprise.

Pour conclure, les mots «exploitation» ou «aliénation» résonneront de manière creuse et pas particulièrement «bienveillante», voire «toxique», à l'oreille de celui ou celle qui se considère comme libre, en bonne santé et satisfait de son boulot. À notre avis, il est cependant essentiel de rester à l'écoute des discordances dans la novlangue connectiviste car elles font apparaître autant de failles dans le vernis du capitalisme en pleine mutation. Une transformation accélérée en cette période de résurgence du COVID-19 produit de nouveaux outils digitaux qui renforceront encore les inégalités au sein de nos démocraties. C'est donc aux politiques, plus qu'à quiconque, de mettre en lumière, de dénoncer et de proposer de nouvelles mesures pour contrebalancer les nouvelles formes d'exploitation de la population.

L'ASSIGNATION DES SENIORS,

ÇA SUFFIT !



ULRICH JOTTERAND

Valorise-t-on la prise d'âge dans une société qui invisibilise ses anciens plus qu'elle ne les vénère ?

Vous voulez dire une société réactionnaire, violente et méprisante envers ses vieux ! Une société archaïque qui les exclut et les ghettoïse, signe infaillible de l'échec d'une civilisation. Une société cruelle qui stigmatise la vieillesse, l'associe à la dégénérescence et la condamne au rebut.

Laure Adler, interview dans Le Monde du 7 septembre 2020

Dans l'interview en question, Laure Adler exprime sa colère devant la place qui est faite aux personnes de plus de 60 ans en France. La situation est la même, quasiment, en Suisse. Pour ceux qui en doutent, voici l'argument utilisé par une politicienne lors d'un débat sur la RTS, il y a un mois, à propos de la décision du Conseil national d'autoriser le vote dès 16 ans. Je cite :

Dans certaines projections démographiques, la moitié des votant-e-s pourraient avoir plus de 60 ans d'ici une quinzaine d'années. Le poids des personnes arrivant à l'âge de la retraite devient plus important et a un impact sur les décisions que l'on peut prendre sur la projection en termes d'avenir. L'argument le plus fort [pour le vote dès 16 ans] est le rééquilibrage intergénérationnel de la représentation des différentes perspectives, des différents âges, de la représentativité dans les choix électoraux et des votations.

Le vote à 16 ans est un projet qui, pour plusieurs bonnes raisons, mérite le soutien de la gauche. Il ne permet pas pour autant d'argumenter, avec peut-être les meilleures intentions du monde, en vue de limiter le poids des aîné-e-s dans les votations. En d'autres termes, ce point de vue consiste à ne pas reconnaître l'évolution démographique de notre société et à considérer les seniors comme plus ou moins encombrants en raison de leurs votes.

Faut-il rappeler le débat politique en Suisse, de 1970 à 2003, sur la tentation d'instaurer une limite d'âge à l'exercice de mandats politiques ? Le propos en question, tenu par une trentenaire, est encore plus stigmatisant : il ne s'agit plus d'empêcher des seniors d'être actifs politiquement. Il faut désormais chercher à limiter leur importance électorale en permettant aux adolescent-e-s dès 16 ans de voter. C'est certainement le pire argument en faveur du droit de vote à 16 ans. Et un exemple d'école de l'âgisme en action.

Trois remarques. Tout d'abord, l'argument tiré du débat de la RTS semble oublier les résultats des dernières élections fédérales. Le corps électoral a renouvelé les deux Chambres à Berne en les rajeunissant et en augmentant la représentation féminine. Ces changements indispensables ont eu lieu avec la génération des « boomers » électeur-trice-s. Il serait bon que les élu-e-s qui ont bénéficié de ce renouvellement des Chambres s'en souviennent.

Ensuite, ce mode de pensée valide *de facto* la mise à l'écart des 60 ans et plus et n'arrive pas à intégrer que la génération des « boomers » (pour reprendre ce terme méprisant à l'égard des 60-80 ans), avec une espérance de vie notablement augmentée, bouleverse le concept de « retraite ». La retraite professionnelle est depuis quelques années une entrée dans une phase de vie de 20 à 30 ans essentiellement active. Vouloir mettre dans un même sac tous les seniors, dès 65, 60, voire 50 ans, indistinctement, quels que soient leur santé, leur engagement social, politique ou privé n'est plus admissible¹. La génération qui s'est battue en 68 contre le paternalisme et l'autoritarisme, entre autres, ne va vraisemblablement pas accepter d'être ainsi infantilisée ou méprisée.

Enfin, ce raisonnement réactive implicitement le débat, de 1970 à 2003, sur la limitation d'âge (à 70 ans) pour exercer des mandats politiques. Rappelons que ce débat en Suisse a vu cette limitation en raison de l'âge écartée au profit d'une limitation du nombre de mandats. Il y a en effet une grande différence à faire entre des politiques qui n'en finissent pas d'accumuler les mandats avec celles et ceux qui, après le temps de la vie professionnelle, sont prêt-e-s à assumer des mandats politiques.

Les dernières élections dans notre ville sont intéressantes à étudier et devraient interpeller, en particulier, notre section. À l'exception d'une sortante et d'un sortant

sexagénaires réélu-e-s, tou-te-s les autres sortant-e-s de 50 et plus ont été écarté-e-s. Et les deux exceptions n'ont pas été élu-e-s par le seul électorat socialiste : ce sont des voix extérieures au parti qui ont permis ces deux élections.

Parmi les nouvelles-aux candidat-e-s, un seul quinquagénaire a été élu. Le groupe socialiste du Conseil municipal de notre ville comptera durant cette législature un élu représentant la population de 50 et plus (et deux sexagénaires, cf. ci-dessus) pour un plus de la moitié de la population. Osons une comparaison : que dirait-on si le groupe socialiste du Conseil municipal comptait 1 femme et 18 hommes ? Ou 3 femmes et 16 hommes. Ou l'inverse ?

Pour le dire autrement, « l'équilibre inter-générationnel » est à l'évidence mis à mal. Il l'est même doublement puisque les 18-30 ans sont également sous-représenté-e-s. Notre parti doit s'approprier cette problématique de l'âgisme et opérer à l'avenir les corrections à l'interne qu'il a su faire au sujet de l'égalité femmes-hommes. Et sensibiliser son électorat et la population à la lutte contre cette discrimination grave et d'autant plus pernicieuse qu'elle est portée trop souvent sans prise de conscience.

Pour conclure, retenons ce message, sous forme de clin d'œil, de Laure Adler :

Je vous assure, et il faut faire passer le message aux jeunes : dans chaque vieux subsiste une irrépressible jeunesse.

Ou encore, sous une forme plus radicale, les paroles de la chanson *Prohibition*, de Brigitte Fontaine.

*J'exhibai ma carte senior
Sous les yeux goguenards des porcs
Qui partirent d'un rire obscène
Vers ma silhouette de sirène*

*Je suis vieille et je vous encule
Avec mon look de libellule
Je suis vieille et je vais crever
Un petit détail oublié*

*Passez votre chemin bâtard
Et filez vite au wagon bar
Je fumerai ma cigarette
Tranquillement dans les toilettes*

*Partout c'est la prohibition
Alcool à la télévision
Papiers clopes manque de fric
Et vieillir dans les lieux publics*

*Partout c'est la prohibition
Parole écrit fornication
Foutre interdit à soixante ans
Ou scandale et ricanements*

*Je suis vieille et je vous encule
Avec mon look de libellule
Je suis vieille et je vais crever
Un petit détail oublié*

*Les malades sont prohibés
On les jette dans les fossés
A moins qu'ils n'apportent du blé
De la tune au plus fortunés*

*Les vieux sont jetés aux orties
A l'asile aux châteaux d'oubli
Voici ce qui m'attend demain
Si jamais je perds mon chemin*

*J'ai d'autres projets vous voyez
Je vais baiser boire et fumer
Je vais m'inventer d'autres cieus
Toujours plus vastes et précieux*

*Je suis vieille et je vous encule
Avec mon look de libellule
Je suis vieille sans foi ni loi
Si je meurs ça sera de joie*

1 - L'essai de Simone de Beauvoir, *La vieillesse*, qui date de 1970, illustre un autre aspect toujours d'actualité des représentations de la vieillesse : *Le sens ou le non-sens que revêt la vieillesse au sein d'une société met celle-ci tout entière en question puisqu'à travers elle se dévoile le sens ou le non-sens de toute la vie antérieure*. Cinquante ans plus tard, l'âgisme et son cortège de discriminations en dit long sur la forces des aliénations à l'œuvre ici et maintenant.

COVID ET ÂGISME

ENTRETIEN ULRICH JOTTERAND

CHRISTIAN MAGGIORI



Christian Maggiori, après avoir obtenu sa thèse de Doctorat en psychologie à l'Université de Fribourg, a notamment eu l'occasion de travailler pour l'Office fédéral de la statistique, les Universités de Lausanne et de Fribourg ainsi que pour le Pôle de recherche national - LIVES. Depuis 2014, il est professeur à la Haute école de travail social de Fribourg (HES-SO - HETS-FR).

Actuellement, ses principales actions de terrain et ses projets de recherche portent sur l'âgisme ainsi que la participation sociale des personnes âgées ou encore le bien-être et la santé au travail des travailleurs/travailleuses âgé-e-s et leur transition à la retraite.

Le confinement a été l'occasion de remises en question personnelles, de questions sur les relations sociales et familiales. Notamment avec les seniors qui étaient durement atteints dans les premiers mois de la pandémie. On entendait même dire que l'après-pandémie serait un « nouveau monde ». Mais cet élan semble s'être évanoui. Et les relations intergénérationnelles semblent s'être durcies.

Effectivement la période de confinement a été l'occasion pour nombre de personnes de réfléchir et de remettre en question toute une série de valeurs. Mais, à mon sens, la crise a mis en évidence le meilleur et le pire de la société. L'entraide intergénérationnelle a parfois été très belle. Des actions spontanées de jeunes envers les seniors, mais aussi de seniors envers les personnes plus jeunes. Ces soutiens informels et spontanés ont pu être constatés dans de très nombreux endroits.

Dans notre enquête en cours¹, nous avons compris que de nombreuses personnes ont noué ou renoué des contacts avec des proches et des voisins ou même des bénévoles. Mais malheureusement des tensions ont aussi été perçues. Par exemple, j'ai été témoin dans un magasin d'une mise en cause d'une personne âgée qui faisait des courses. Un client plus jeune lui demandait ce qu'elle foutait dehors, et que c'était à cause de ça que les enfants ne pouvaient

plus sortir. Ces reproches étaient formulés sans que leur auteur ait la moindre idée de la situation personnelle de la personne âgée : aidait-elle quelqu'un ou était-elle sans aide ?

Les réseaux sociaux ont montré de nombreux exemples de ce type !

Oui, mais il ne faut pas oublier que les autorités ont dû prendre des décisions dans l'urgence. Et cette frontière des 65 ans a été ainsi légitimée : les personnes de 65 ans et les malades ont été ainsi indiqués comme les personnes à risques. Ce n'est pas sans conséquences et aujourd'hui, en cas de nouvelle vague, il serait nécessaire de revoir les priorités décidées dans l'urgence.

Si on peut relever la prise en charge des seniors, on doit aussi noter le contrôle social qu'ils ont subi.

Justement, cette attention positive n'intègre jamais les conséquences négatives. Il conviendrait d'avoir une approche holistique. Si la société, ses différents groupes d'âge réfléchissaient à leur contribution, à l'effort dans la lutte contre la pandémie, il y aurait moins besoin de mesures restrictives envers certaines personnes. Cette focalisation sur les seniors est gênante, même si elle résulte des meilleures intentions du monde. On parle beaucoup des personnes âgées, mais on parle beaucoup moins des personnes de tout âge qui sont malades ou qui sont dans le besoin. Il faut enfin être conscient que l'on ne peut pas parler uniquement des 65 ans et plus. Il est temps aujourd'hui de considérer que cette crise est de nature sociosanitaire et concerne

l'ensemble de la population.

L'exemple de la distribution de nourriture aux Vernets à Genève en est une triste illustration.

Effectivement. Pour en revenir aux 65 ans et plus, il faut avoir à l'esprit que c'est la tranche d'âge dont les parcours de vie sont les plus diversifiés.

Mais cela n'empêche pas des discours sans nuances sur les seniors. Oserait-on tenir de tels discours massifs sur des 1-25 ans ? En aucun cas. Or les différences sont énormes entre des seniors en bonne santé et ceux qui sont atteints dans leur santé physique et/ou psychique, sans parler des seniors en fin de vie ; des seniors qui sont dans la précarité ou non ; des seniors isolés ou non, etc.

On vit dans une société qui était pensée avec une espérance de vie de 65-70 ans. Aujourd'hui, elle s'élève à 85 ans. Et le paradoxe est que l'on utilise toujours l'âge de la retraite comme frontière. La société n'arrive toujours pas à intégrer cette évolution. À mon sens, si un nombre non négligeable de seniors présentent des risques de santé, on trouve également dans d'autres groupes sociaux des personnes à risques. Il conviendrait donc d'abandonner ce critère de l'âge au profit de la situation individuelle. Aujourd'hui, on a du recul par rapport à cette situation de crise, mais le discours risque de rester le même. Cette incapacité de prendre en compte les réalités très diversifiées qui ne dépendent pas seulement de l'âge est regrettable et dangereuse.

Et on peut se poser la question si cette crise ne renforce pas les discriminations âgistes.

C'est un problème très intéressant. Aujourd'hui encore dans notre société, certaines attitudes envers les personnes âgées sont acceptées socialement. En Suisse, un journaliste peut être poursuivi pour des propos racistes ou sexistes. Mais ses propos âgistes peuvent être proférés sans conséquences. Certes, ils sont, le plus souvent, involontaires et sans mauvaises intentions. On ne se permet plus de faire certains gags ou remarques sur l'origine ethnique ou sur une femme sur le lieu de travail. Mais les remarques sur pépé ou mémé sont encore tout à fait acceptés. Et une caractéristique très importante par rapport à des remarques sexistes ou racistes, c'est que les propos âgistes ne sont même pas perçus par les personnes qui en sont victimes. Socialement, ces remarques sont encore sinon acceptées du moins tolérées.

J'ai encore à l'esprit, cette journaliste de la RTS qui se demandait à l'antenne si l'âgisme n'était pas un juste retour des choses.

Oui. Même dans mon enseignement, avec une population sensibilisée, on entend qu'au final, les remarques âgistes ne sont pas aussi graves que les sexistes ou racistes. On doit être attentif au fait que faire une gradation par rapport à une discrimination indique clairement que quelque chose cloche. Un discours social en Suisse nous a bien inculqué que le racisme, le sexisme, c'est mal ; mais il n'est pas capable de généraliser cette notion à toute forme de discrimination. Il ne faut cependant pas penser

l'âgisme comme racisme. L'âgisme a ses propres caractéristiques et il se niche surtout dans des comportements à l'apparence anodine de la vie quotidienne.

Un exemple prototype de ces petits gestes. Vous entrez dans un local où une personne a les cheveux blancs ; vous ne la connaissez pas. Et vous vous adressez à cette personne en parlant plus fort et plus lentement. Pourquoi ? Ce comportement, qui se voudrait attentionné, reflète en réalité des stéréotypes négatifs : les personnes âgées sont sourdes et ne comprennent rien. Sans s'en rendre compte, lorsque je dois prendre des décisions au sujet des personnes âgées, ces stéréotypes vont évidemment influencer et se refléter dans mes actes. Le personnel politique a une responsabilité particulière à ce sujet. Ces stéréotypes ont des conséquences sur le bien-être et la santé des personnes âgées. Un autre exemple est celui des décisions qui se prennent dans les hôpitaux sur la base du critère de l'âge ; on empêche peut-être une personne d'accéder à un type de traitement.

Politiquement, il est préoccupant de voir qu'à gauche le fait de dépasser 60 ans est un marqueur fort pour devoir quitter la politique active. Il y a comme une confusion entre la volonté de mettre un terme à des carrières politiques qui n'en finissent pas et la prise en compte d'un nombre de seniors en augmentation qui veulent s'engager dans la politique active.

Cette question indique, par rapport à la crise, qu'il est fondamental que nous ne nous posions pas seulement la question de ce que nous pouvons faire pour les seniors, mais aussi l'autre question : qu'est-ce que

les seniors peuvent (continuer à) faire pour la société. L'enquête que nous avons réalisée au cœur de la crise liée à la Covid-19 montre que 20% des seniors ont aidé d'autres personnes pendant cette crise. Il y a un autre 25% qui a dû assumer de nouvelles tâches à la maison, comme des soins à la personne auparavant assumés par d'autres personnes. Bref. Il faudrait arrêter de penser en termes d'âge mais plutôt en des termes généraux : situation, possibilité, capacité. Que pouvons-nous faire ensemble ?

Avez-vous le sentiment que les politiques en règle générale ont pris la mesure de cette crise et ont modifié leur discours ?

Oui et non. Je dois noter que j'ai été contacté par nombre d'institutions dans tous les cantons romands. Il y a donc un intérêt certain envers cette problématique et des réflexions qui sont entreprises. Et on peut espérer qu'elle soit partagée à terme.

Cependant, la crise avec cette vision «unifforme» des 65 ans et plus a été parfois un élément déclencheur d'une prise de conscience du travers qui consiste à faire à la place des personnes concernées. Si, d'une part, ceci a été très souvent utile et surtout guidé par l'intention sincère de rendre service, d'autre part, sans le vouloir, on a continué à véhiculer et renforcer des stéréotypes négatifs, par exemple celui de la dépendance et de la fragilité de la personne âgée ainsi attribués à tous les 65 ans et plus. Ces stéréotypes, qui sont un élément central des attitudes âgistes, sont malheureusement trop présents dans les divers domaines de

notre société, que ce soit dans les discours politiques, les réseaux sociaux, les messages publicitaires mais aussi dans les médias, les espaces publics et en famille.

Il faut aussi relever qu'entendre des politiques toujours insister sur les 65 ans et plus deux mois après le début de la pandémie est étonnant. Les responsables politiques devraient mieux comprendre qu'il faut mieux caractériser d'une part les risques, et d'autre part les personnes concernées par les risques en question, et ainsi avoir un discours plus ciblé et varié.

Ce mode de pensée a aussi été injuste envers d'autres groupes de personnes qui n'ont pas été pris en considération comme il eut fallu en raison des risques encourus, par exemple les femmes enceintes.

Quelles seraient les pistes politiques à propos de cette pandémie et de l'âgisme ?

Je ne suis pas engagé politiquement, mais j'ai des valeurs auxquelles je tiens. Il me semble qu'un parti politique devrait être un bon exemple. C'est-à-dire lier parole et action. C'est le rôle aussi d'un parti politique de véhiculer un certain type de message. Il est indispensable d'accorder plus d'attention à la question de l'âgisme. C'est une réalité très présente, mais malheureusement mal connue.

Il faut avoir à l'esprit qu'en Europe, l'âgisme est la forme de discrimination la plus fréquente, avant le racisme et le sexisme. Si vous demandez dans une réunion qui

connaît le terme d'âgisme, 5 à 10 % seulement des personnes lèvent la main. La lutte contre l'âgisme est l'occasion de promouvoir l'égalité et de lutter contre toute forme de discrimination, qu'elles soient liées à l'âge, à l'origine, à l'orientation sexuelle, ou au genre, par exemple. En d'autres termes, prendre en compte l'âgisme, c'est porter une attention à cette idée d'égalité.

Il convient aussi de prêter attention à la manière de communiquer. En voulant bien faire, trop souvent, on risque de coller des étiquettes sur des personnes, des stigmatisations en ce qui concerne les personnes âgées. Il conviendrait de prendre en considération les besoins — au pluriel — des seniors — au pluriel — et de les sortir de cette vision univoque. Il s'agit de parler des réalités que les personnes âgées peuvent avoir de leur vieillesse, de la variété de leurs expériences, de leurs itinéraires de vie. Les politiques qui réussiront à prendre en considération ces différentes réalités seront les plus pertinentes.

1 - (Maggioli, C. (2020). Rapport scientifique « Les 65 ans et plus au cœur de la crise COVID-19 ». Fribourg, Suisse : Haute école de travail sociale Fribourg)



SOMMES-NOUS

PRÊT-E-S À PLUS DE MODESTIE ?

ENTRETIEN SYLVAIN THÉVOZ

TOM TIRABOSCO

Tom Tirabosco, artiste et dessinateur de bandes dessinées bien connu des Genevois-es, très engagé pour les enjeux environnementaux, a répondu à nos questions sur les origines et les conséquences de la crise de la Covid-19. Une position qui tranche et détonne.

La crise du coronavirus est une catastrophe sanitaire, sociale et économique. Comment traversez-vous celle-ci ?

Pas très bien. Je m'inquiète des normes de plus en plus intrusives, hygiénistes, stigmatisantes et obsédées par une forme de «risque zéro» sanitaire. La Covid-19 est une maladie grave, mais elle ne doit pas occulter tous les autres problèmes auxquels nous devons faire face, et en premier lieu l'effondrement général du vivant qui est en train de mettre en danger la survie même de notre espèce. Ce virus est, d'après beaucoup de spécialistes, la résultante de la destruction massive des écosystèmes, et plus particulièrement des forêts. Il serait donc temps de passer à autre chose et d'arrêter d'alimenter la peur d'une deuxième vague afin de s'attaquer à la source de nos problèmes : notre modèle extractiviste et prédateur.

Qu'est-ce qui vous a le plus frappé dans cette crise ?

La manière dont on a réussi à ralentir d'un coup. Nous avons réussi à «tirer le frein» à cause d'un petit virus qui a fait bien moins de morts que la pollution atmosphérique et les pesticides réunis. Alors comment est-ce possible que nous n'en fassions pas de même pour sauver les écosystèmes, le climat et toutes les espèces qui sont en train de disparaître? Je sais que cet arrêt a été difficile pour beaucoup de personnes précaires, mais nous avons aussi la chance de repenser un «après résilient», de prendre véritablement les décisions qui nous permettraient d'aller vers une transition de l'économie et de la société vers plus de partage et d'écologie... Mais ce n'est malheureusement pas les choix que font les gouvernements actuellement et pour moi c'est horriblement difficile à supporter.

Qu'attendez-vous aujourd'hui des décideuses et décideurs politiques ?

J'attends qu'ils et elles s'attellent aux grands problèmes de demain : le climat, la biodiversité et les inégalités sociales. Après avoir soigné les «corps physiques», l'Etat devrait maintenant soigner le «corps social» qui a souffert terriblement, et à plein de niveaux différents, durant ces quelques mois.

Qu'est-ce qu'il vous semble le plus important à préserver ?

La nature. La biodiversité. Celle-ci s'effondre dramatiquement et nous continuons à détourner le regard.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

Je suis plutôt pessimiste. La technoscience, le toujours plus de numérique et le «hors-sol» de nos sociétés m'inquiètent. Plus généralement, je l'attribue à une perte de sens, une crise du spirituel ou à une «crise de sensibilité» (pour reprendre les termes du philosophe naturaliste Baptiste Morizot) pour le vivant autre que l'humain. Toutes ces espèces nous rendent des services incommensurables sans lesquels aucune survie n'est possible, et pourtant nous continuons à les considérer comme des «choses» se situant à l'extérieur de nos vies. Notre déconnexion à la nature est telle que nous nous permettons de la détruire sans états d'âme. Les nouvelles technologies ne nous sauveront pas de cette destruction, car chaque avancée technologique (même verte) se fait au prix de la destruction du vivant. Nous devons repenser notre relation à celui-ci. Et pour sortir de cette mentalité extractiviste et coloniale, les peuples premiers (les natives) ont peut-être quelques enseignements à nous transmettre. Mais sommes-nous prêt-e-s à plus de modestie ?

CRÉER OU S'ÉCROULER ?

PROPOS RECUEILLIS PAR PAUL GHIDONI

La crise de la Covid-19 a mis en lumière l'extrême difficulté rencontrée par tout le secteur culturel : la précarité endémique de certains métiers, le peu de cadre, d'assurance et de base légale pour les artistes. Le manque à gagner lié à toutes les annulations (ou le report quand cela était possible) des différentes créations et actions culturelles produites sur le territoire local n'a fait qu'aggraver une situation déjà problématique.

Ce secteur si particulier a payé un lourd tribut quasi immédiat et aux conséquences encore difficiles à estimer, tant d'un point de vue économique qu'en termes d'offre culturelle présente et à venir. Quelles problématiques la Covid-19 a-t-elle révélées ? Quelles ont été les solutions trouvées durant la crise ? Est-ce que le milieu professionnel a réfléchi à des pistes et à des propositions à plus long terme pour éviter un nouvel écueil qui pourrait le fragiliser encore plus ? Nous avons donné la parole à différent-e-s acteur-trice-s culturels pour nous décrire leur réalité face à cette catastrophe qui les a submergés et qui les plonge encore dans l'incertitude de pouvoir pratiquer leur métier dans des conditions acceptables.

JOËLLE BERTOSSA
PRODUCTRICE CLOSE UP FILMS

BARBARA GIONGO
CO-DIRECTRICE LE GRÜTLI

GILLES JOBIN
DANSEUR, CHORÉGRAPHE
ET RÉALISATEUR - CIE GILLES JOBIN

CINÉMA

Les premières conséquences de la Covid-19 dans le milieu du cinéma ont été l'arrêt brutal des tournages en cours et la fermeture des salles obscures, mais aussi l'annulation d'un grand nombre de tournages prévus jusqu'à l'été (dans l'impossibilité de les préparer). Cette situation a mis à mal tout le secteur audiovisuel et précarisé encore plus la grande majorité des technicien-nes qui travaillent dans ce domaine. La plupart des travailleur-euses audiovisuels ont des mandats courts et occasionnels et vivent déjà avec très peu de revenus. Intermittent-e-s, employé-e-s ou petit-e-s entrepreneur-euse-s, tout le monde s'est retrouvé face à une perte de revenu (soit par l'annulation des mandats prévus, la fermeture des salles ou l'impossibilité de tourner, de louer du matériel, etc.); mais tout le monde n'a pas eu droit au même dédommagement de la part de l'Etat. Si les rares employés fixes en CDI ont pu toucher des RHT rapidement, suivis des personnes en CDD, les indépendant-e-s ont eu beaucoup de difficultés. Selon ce qu'ils/elles avaient pu cotiser auprès de leur caisse de compensation les années précédentes, les indemnités pour elles/eux ont été bien trop minces, voire inexistantes.

Au-delà de l'importance de l'art dans notre société, rappelons que le secteur audiovisuel romand a prouvé - sur la base d'une étude de ErnstYoung - que trois fois ce que les collectivités publiques romandes investissent dans le cinéma retourne à l'économie locale. Il s'agit donc d'un secteur culturel à haute valeur économique et sociale, grand pourvoyeur d'emplois. La professionnalisation et le renforcement du milieu, à la suite, entre autres, de la création de la Fondation Cineforum en 2010 par l'ensemble des cantons romands, ont permis une stabilisation et des revenus, maigres, mais plus ou moins réguliers pour la plupart des acteur-trice-s du domaine (auteur, réalisateur, acteur, technicien, prestataire de services...).

Cependant, si la crise se poursuit, si les tournages ne peuvent reprendre rapidement, et les salles de cinéma se remplir à nouveau, nombre de sociétés vont faire faillite et beaucoup de technicien-nes vont se retrouver sur le carreau. Il s'agit donc de renforcer et de prolonger les mesures de soutien mises en place (indemnités perte de gain, chômage partiel, prise en charge de

surcoûts liés à la Covid-19...) par la Confédération et les cantons, comme le demandent les professionnel-le-s de la culture de tous les secteurs.

MUSIQUE

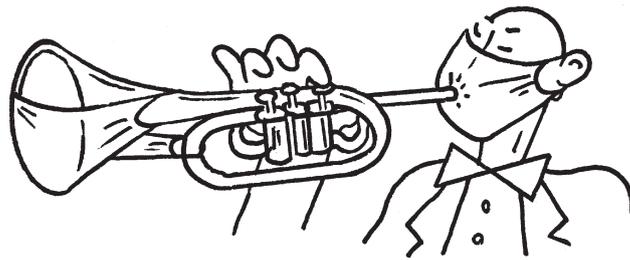
Concerts et festivals annulés, la pandémie n'a laissé aucune chance aux musiciens et musiciennes. Déjà fortement précarisé en raison de revenus très bas appliqués au plus grand nombre, le secteur musical tire la langue. La Fédération Genevoise des Musiques de Création (FGMC), créée en novembre 2019, pointait déjà de nombreux problèmes, avant la COVID. Le secteur musical réclame que soit mise en œuvre une réflexion fondamentale sur l'équilibre patrimoine/création locale et qu'elle modifie les modes de distribution de l'argent public. Il demande également : que les fonds ponctuels d'aide à la création et à la diffusion pour les musicien-nes de création soient revus à la hausse, de manière équivalente aux autres domaines artistiques soutenus (classique, danse, théâtre, cinéma); que chaque structure soutenue par des fonds publics respecte une proportion de programmation locale, avec des cachets/salaires minimum; que lorsque les collectivités publiques engagent des musicien-nes professionnel-le-s lors de manifestations, elles respectent des normes comparables à celle de l'USDAM (L'Union Suisse des Artistes Musiciens); que les associations soutenant activement les projets des musicien-nes locaux/locales soient correctement dotées.

Selon un sondage de l'Association suisse de musique SONART, les artistes helvétiques s'attendent à une perte de revenu de 80 % à 90 % pour le second semestre 2020, et d'environ 60 % pour le premier semestre 2021.

(in *Le Courrier* édition du 27.08.20)

DANSE

Le problème pour les compagnies de danse genevoises avec la séparation des ressources entre Ville (création) et Canton (diffusion) est le manque de moyens pour la création. À la diffusion du Canton s'ajoutent les aides de Pro Hevetia et de la Corodis. Dans le Canton de Genève, il existe trois soutiens à la diffusion et un pour la création.



Cette balance défavorable renforce, encore, la diffusion. Cela va être un vrai problème dès cet automne.

A l'évidence, nous avons trop de soutiens à la diffusion et pas assez à la création. Avec la Covid-19, ce problème va être encore plus flagrant, car de nombreuses compagnies, la plupart, ne pourront plus diffuser. Les compagnies conventionnées touchent leur soutien, y compris les aides à la diffusion, mais les non-conventionnées qui opèrent demandes par demandes seront très fortement fragilisées. Elles perdent des recettes de cachet et des recettes de soutien à la diffusion. Il est nécessaire pour les affaires culturelles de comprendre que la situation n'est pas temporaire et que cette « crise de la diffusion » va durer, et surtout qu'elle est ancienne. La crise de la Covid-19 ne fait que mieux montrer la limite d'un système basé sur la diffusion internationale. Les dates en Suisse ne comptent pas dans les bilans.

Pourtant un énorme travail est à faire pour la diffusion des compagnies suisses en Suisse ! La crise de la Covid-19 nous force à repenser le modèle. Il faut mettre les artistes et les compagnies au travail, pas au chômage. Il va être très dur pour les jeunes d'émerger dans un panorama de la diffusion détruit et face à des institutions qui ne valorisent pratiquement que la diffusion comme curseur de la reconnaissance. Il va falloir mettre en place des systèmes de recherche, d'investigation, faire le travail fondamental que les compagnies de danse n'ont pas fait, trop occupées à diffuser. Cette crise peut se transformer en opportunité pour mieux travailler en attendant que la situation retrouve une certaine normalité.

THÉÂTRE

Pour arriver à ce qui est montré sur scène, il faut des mois et des mois de travail en amont. De l'idée à sa réalisation, il se passe un temps très étalé, très étiré et souvent morcelé.

En principe, dans les arts de la scène, le temps de travail financé pour une création est, dans la plupart des cas, de 6 à 8 semaines, pour des journées qui dépassent très souvent les « réglementaires » 8 heures quotidiennes.

Quand est-ce que l'artiste travaille à la conception ? À quel rythme ? Est-elle seule ou accompagnée ? Et dans quel espace ? Et surtout, avec quels moyens, qu'ils soient financiers ou matériels ?

Dans nos régions, la rencontre avec un lieu producteur ne se fait qu'au moment où tout a déjà été pensé, lorsque l'artiste est prête (sur le papier du moins) à présenter les idées qu'elle aura élaborées sur dossier, pensé à un budget, voire même déjà à une scénographie, une distribution. Le système des subventions répond à des critères et est très codifié : aides à la création par la Ville de Genève ou le théâtre producteur, aides à la tournée de la part du Canton ou de Pro Helvetia (au niveau national), fonds pour la danse, pour le théâtre ou fonds transdisciplinaire.

Tout ce qui vient avant — et qui est le ferment, la base, l'émergence des idées — est ignoré, occulté, invisible. Et bénévole. Les artistes cumulent des petits boulots, travaillent avec d'autres artistes et sont, la plupart du temps au chômage partiel alors qu'elles travaillent à l'élaboration de leur prochain projet.

Le système nous fait donc participer toutes, des subventionneurs aux lieux de production, à une manière d'uberisation du statut de la travailleuse artistique ; travail précaire, démultiplication des emplois qui n'ont rien ou peu à voir avec leur formation professionnelle de base, surproductivité afin de pouvoir répondre dans les délais à toutes les demandes d'aides financières ou d'appels à projets sans lendemain.

Si l'artiste était payée et pouvait payer ses collaboratrices pendant le temps de cette recherche, ce ne serait que bénéfique pour tout le monde, du système des subventions aux lieux de création, pour les travailleuses de l'art qui pratiqueraient de manière plus régulière leur métier, tout en étant débarrassées des contraintes économiques comme celles, par exemple, d'interrompre leur journée pour aller compléter leur fin de mois en allant travailler dans un bar, enseigner dans le meilleur des cas ou sur un tout autre projet.

Aujourd'hui, dans le système qui est le nôtre de ce côté-ci du monde, un monde riche dans lequel le spectacle est devenu objet de consommation, il nous paraît primordial de réfléchir à un subventionnement qui soit au plus proche des réalités des artistes, c'est-à-dire de trouver des moyens supplémentaires pour financer les résidences, la recherche et les temps de travail sans production ou « monstration » immédiate. Et dans des conditions idéales, c'est-à-dire avec une aide technique, administrative, en bref, un réel accompagnement.

L'artiste a besoin de temps pour essayer et chercher avant de produire quoi que ce soit. C'est encore plus important aujourd'hui de se poser la question du financement des ces moments que d'aucuns nommeront « à perte » ou « improductifs »...

Dans son essai « L'utilité de l'inutile »¹ Nuccio Ordine avance qu'il n'est pas vrai que seul ce qui est source de profit est utile, mais que le culte de l'utilité finit par dessécher l'esprit en mettant en péril, entre autres domaines et valeurs, l'art et la créativité.

Article à lire *in extenso* dans le *journal bimestriel du Grütli - Centre de production et de diffusion des Arts vivants* (N°2 novembre-décembre 2020).

www.grutli.ch/journal-bimestriel

¹ - Nuccio Ordine « L'utilité de l'inutile » - Les Belles Lettres, 2014

PREMIERS ENSEIGNEMENTS

D'UNE CRISE GLOBALE



RENÉ LONGET
EXPERT EN DÉVELOPPEMENT DURABLE
ANCIEN PRÉSIDENT DU PSG

Un regard critique sur la Covid-19, ou plutôt sur la façon dont cette crise a été gérée, nous permet d'ores et déjà de partager un certain nombre de constats. Ces constats ne sont ni spectaculaires ni particulièrement originaux. Mais ils renvoient tous à une conviction de base qui nous unit, en tant que femmes et hommes de gauche : sans cohésion sociale, sans égalité de droits et de chances, sans Etat social, sans Etat efficient et dévoué au bien commun, sans politique économique, les valeurs clé de l'humanisme sont en grand péril.

Les constats sont les suivants :

La nécessité de reconnaître, dans tous les sens du terme et en particulier au niveau du statut social et de la rémunération, l'apport de nombreux métiers et activités largement occultés : livraison, soins, voirie, gardiennage, sécurité, transport, agroalimentaire.

- Le besoin de (re)trouver un équilibre entre les capacités endogènes de production et la dépendance de centres de production lointains ; il ne s'agit pas de repli sur soi, mais d'une relocalisation solidaire.
- La défense des instruments de coordination et de gouvernance multilatéraux permettant de gérer les enjeux globaux, mis à mal par les forces national-populistes.
- Le risque que présente l'affaiblissement de la biodiversité, considéré par de nombreux expert-e-s¹ comme une des causes de la propagation de virus agressifs.
- L'intérêt à explorer les possibilités de travailler à domicile, du moins à temps partiel et par accord mutuel, afin de réduire les besoins en déplacements et de mieux concilier travail et famille.
- La mise en évidence que, devant un danger ressenti comme immédiat et grave, de nombreux Etats ont gardé une excellente capacité de réponse, et ne se sont pas couchés comme si souvent devant les lobbies. Après une génération de dénigrement et d'affaiblissement des Etats au profit d'une prétendue « autorégulation » des marchés, il est bon de le relever !

L'État social fait la différence

Plus globalement, on constate que seuls les Etats associant une habitude d'intervenir dans l'économie à une politique sociale effective (quoique généralement incomplète) ont pu jouer à la fois sur une prévention sanitaire capable de contenir la progression du virus, et sur un appui aux acteurs économiques, sociaux et culturels impactés par les mesures sanitaires.

Des mesures comme le soutien massif et rapide aux entreprises, la réduction du temps de travail permettant de maintenir les postes de travail dans l'attente de la reprise, ont été essentielles. Mais malgré cela, dans ces Etats ayant maintenu leur capacité d'action économique et sociale, l'automne sera difficile. L'arbitrage entre les mesures de maîtrise du virus et leur coût économique et social restera une préoccupation constante.

Des dilemmes cornéliens

Par contre, dans les Etats dépourvus de ces caractéristiques, le désastre économique et social n'est jamais loin ; l'exemple des Etats-Unis est ici particulièrement parlant. Dans ces Etats, tout comme dans le Sud global, le dilemme est cornélien. Soit l'on prend des mesures sanitaires efficaces et préserve des centaines de milliers de personnes de tomber malades, de souffrir voire de mourir (dans un contexte de déficience des infrastructures de soins). Mais cela se paie au prix fort d'un arrêt de l'économie catastrophique pour les catégories défavorisées. Ce qui est apparu en pleine lumière au cœur de notre ville, à travers la nécessité d'organiser une distribution régulière de cornets alimentaires, permet d'imaginer comment les choses peuvent se passer dans les villes d'Afrique, Asie et Amérique du Sud.



Soit l'on ne prend pas, ou que mollement, des mesures de restriction et de confinement (sachant aussi leurs limites, quand il n'y a pas d'eau propre ni de savon pour se laver les mains², un système sanitaire totalement surchargé et une promiscuité inévitable dans les bidonvilles), et les gens sont frappés massivement par le virus. Par contre, les activités économiques, et surtout celles informelles, restent peu impactées. La crise sanitaire a donc été un formidable révélateur des effets des choix politiques et des situations sociales. C'est bien sûr à ces enjeux ainsi mis en évidence qu'il faut s'attaquer désormais.

Quelle relance?

Une autre question clé est celle des conditionnalités des aides aux entreprises et de l'orientation à donner aux programmes de relance. Déjà avant la crise de la Covid-19, l'UE préparait son Pacte vert en vue d'une réorientation des activités économiques autour des enjeux de la durabilité, soit autour de la création d'emplois pérennes et utiles, la cohésion sociale et des modes de production et de consommation en phase avec les exigences climatiques. Le plan de relance proposé tout récemment par le gouvernement français comporte lui aussi certains éléments de ce type. Les débats autour de ces options ne sont pas achevés, et ont vu s'affronter les lobbies du plastique, du pétrole, de l'agriculture industrielle aux tenants des innovations sociétales nécessaires. On évoquera ici l'économie circulaire fondée sur la durée de vie des objets et leur réparabilité, les circuits courts, la proximité, la sobriété énergétique, l'agroécologie plutôt que l'agrobusiness, bref la mise en œuvre de modèles résilients et durables.

Préparer le monde de demain

De nombreux manifestes, déclarations et analyses soulignent la nécessité d'orienter les mesures de sortie de crise selon les exigences de la durabilité³. Une solidarité internationale renforcée doit clairement en faire partie. Nous ne vivons jamais en paix dans un monde déchiré par des disparités énormes, où l'égalité des chances reste déniée à une bonne partie de l'humanité.

Augmentation de la pauvreté

La Covid-19 a amplifié de manière massive les distorsions et insuffisances de développement. L'ONU évoque 130 millions de personnes supplémentaires touchées par la sous-alimentation, une augmentation de la pauvreté absolue, 370 millions d'enfants privés de repas scolaires durant le 1er semestre 2020, 400 millions d'emplois perdus⁴ – tout cela frappant au premier chef le Sud global.

Les mentalités évoluent

Heureusement, tant au parlement fédéral, lors de l'examen du message sur les programmes de solidarité internationale⁵, qu'au niveau des collectivités publiques genevoises, les mentalités semblent évoluer. La conscience que seule une solidarité effective avec les plus démunis est capable de garantir la stabilité du monde, ainsi que les valeurs humanistes universelles, semble plus grande qu'avant la crise.

L'agenda 2030 : un cap !

Le programme que se sont donné voici 5 ans les Etats pour un monde plus durable, l'Agenda 2030 avec ses 17 Objectifs de développement durable et leurs 169 cibles, se révèle plus nécessaire que jamais. Il résume parfaitement les besoins du monde et nous aide à garder le cap en ces temps

troublés. Et nous sommes d'autant plus à l'aise avec cette feuille de route pour la décennie en cours que Genève est le siège de nombreuses organisations internationales et locales, gouvernementales ou non, qui s'y dédient et s'y engagent.

1 - Voir par exemple : <https://uicn.fr/le-covid-19-un-symptome-de-la-crise-de-la-biodiversite/>

2 - Dans le monde, 47% des écoles n'ont pas d'équipements pour le lavage des mains, selon le *Rapport 2020 des Nations Unies sur les objectifs de développement durable*.

3 - Voir par exemple le manifeste initié par Après-Genève, le réseau de l'économie sociale et solidaire *Pour un new deal écologique et solidaire* <https://www.apres-ge.ch/manifeste> et l'appel adressé au Conseil d'Etat genevois *La crise sanitaire ne doit pas nous faire oublier l'urgence climatique* <https://www.appel-ge-climat.ch>.

4 - *Rapport 2020 des Nations Unies sur les objectifs de développement durable*.

5 - *Message sur la stratégie de coopération internationale 2021-2024* du 19 février 2020, N° 20033

BÂTIR UNE VILLE SOCIALE



OLIVIER GURTNER
CONSEILLER MUNICIPAL
MEMBRE DE LA COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT

Canicules, densité, loyers élevés... Les défis de l'aménagement et des travaux sont importants pour la Ville de Genève. Et ça tombe bien, puisque l'Alternative est à nouveau majoritaire au Conseil municipal. Les enjeux de la transition écologique devront être accompagnés par les questions sociales, centrales pour les Socialistes.

Première ville romande et deuxième de Suisse, Genève doit être à la pointe en matière d'aménagement et de travaux publics. La nouvelle double majorité de gauche est l'occasion d'engager une politique d'urbanisme progressiste, pour une ville plus verte et ouverte, énergétiquement responsable et accessible aux petits revenus. L'ère de Rémy Pagani, sa politique conservatrice face aux vélos et ses réalisations minérales - on ne compte plus les places publiques de béton qui deviennent fournaies durant les canicules - a tout de même permis la réalisation d'équipements importants, comme le Musée d'ethnographie, le Pavillon de la danse, les abords des gares du Léman Express.

Plan massif de relance

Avec la nouvelle législature, le Conseil administratif a donné le ton, et saisi l'opportunité, avec l'annonce de passer les investissements par année de 130 millions à 180 millions de francs. Face à la menace de récession liée à la pandémie de Covid-19 (-6 % annoncés du PIB), cette décision fait figure de plan de relance bienvenu. Avec des taux d'intérêt très bas et appelés à le rester (selon les dernières prévisions), la Ville peut en plus emprunter à faible coût. Mais quelles priorités établir ?

Rénover et construire du logement social

De nombreux logements à caractère social de la Ville de Genève - en gérance directe ou via sa fondation - doivent être rénovés pour une meilleure performance énergétique, source d'économies, notamment pour les locataires. Plus largement, il faut poursuivre la construction de logements sociaux dont la demande reste forte en Ville, avec plus de 3500 dossiers déposés chaque année. Mais Genève est une cité dense, plus que Londres ou Berlin, ce qui implique de hautes exigences pour le bâti et la qualité de vie.

Le cas de la caserne

Le cas des Vernets le montre bien. Sur le site Praille-Acacias-Vernets, le secteur «caserne» cristallise les oppositions : ensoleillement famélique, absence de verdure, habitant-e-s entassé-e-s. Ce projet

aurait tous les défauts. Il est pourtant bien situé, au bord de l'Arve, offre 1500 nouveaux logements et prévoit de larges cours intérieures. Le processus a été compliqué, produisant des gabarits immenses et rapprochés qui peuvent donner un sentiment oppressant. Or que dit la charte d'Athènes fondatrice du mouvement moderne ? On construit haut pour laisser de la place au sol. Certains feraient bien de relire leurs classiques. Dans ce contexte, le parking à ciel ouvert de la patinoire voisine serait l'occasion de créer un parc, un vrai. Les socialistes devront rester force de soutien et de proposition à leurs alliés vert-e-s Frédérique Perler et Alfonso Gomez.

Social, culturel et sportif

Les infrastructures sportives, par exemple le centre prévu vers la Gare des Eaux-Vives, comme les équipements culturels, par exemple le MAH ou la Cité de la Musique, vont constituer de formidables défis pour répondre aux besoins grandissants des Genevois-es, au même titre que les écoles primaires dont la planification passée crée de grandes attentes aujourd'hui. Le volet social, avec au premier chef l'accueil d'urgence, est central, à condition que chacune prenne ses responsabilités sur ce dossier. De responsabilités partagées, il est aussi question sur le suivi des chantiers, afin de garantir une lutte réelle contre le dumping salarial et la sous-traitance. Genève grandit, se verdit mais ne doit laisser personne au bord du chemin. Souvenons-nous en.

LE VÉLO,



MOYEN DU PROGRÈS

OLIVIER GURTNER
CONSEILLER MUNICIPAL
CHEF DE GROUPE PS

On l'apprenait le 7 septembre dernier : Genève décidait de pérenniser plusieurs voies cyclables installées durant l'été dans le contexte de la pandémie de Covid-19. La crise a permis d'analyser et de mettre en cause nos vieux réflexes et d'entamer une révolution du vélo, à poursuivre en Ville de Genève.

Bonne nouvelle : quand les collectivités investissent dans le vélo, le retour sur investissement arrive vite. Entre l'été 2019 et 2020, on a observé une hausse de +22% des cyclistes. Un pas de géant. Face au pétaradant Barthassat qui parlait autant qu'il faisait peu, Serge Dal Busco s'exprime avec autant de parcimonie qu'il agit. L'année 2020 aura donc permis au Canton, mais aussi à la Ville de Genève, de prendre des mesures. D'autres villes suisses contribuent au mouvement, à Lausanne, Morges, Yverdon ou Berne. Une récompense pour un combat mené depuis longtemps par le PS et les Verts.

Minorité bruyante

Les réactions à ces aménagements ont été contrastées. À Genève, on adore proclamer la «liberté du choix du mode de transport» comme s'il s'agissait d'un droit inaliénable protégé par le *jus cogens* et la Constitution. Certains oublient trop rapidement que la Constitution énonce le droit fondamental

à un environnement sain (article 19). Que dit la loi? «Dans le centre et l'hypercentre, la priorité en matière de gestion du trafic et d'aménagement des réseaux est donnée à la mobilité douce et aux transports publics.» S'agit-il du manifeste de PRO VELO? De la charte de Mobilité piétonne? Du Livre blanc de l'ATE? Non. C'est la *Loi sur la mobilité cohérente et équilibrée* (LMCE), votée par la population à presque 68%, en 2016, qu'un article constitutionnel (190) fonde, énonçant l'encouragement à la mobilité douce.

Poussée écologiste : nouveaux défis

La nouvelle donne politique change le climat : en Ville de Genève, les socialistes resté-e-s mobilisé-e-s ont été rejoint-e-s par les Verts. Avec Ensemble à Gauche mais aussi le PDC, le front des partisans du vélo sort renforcé des élections du printemps 2020. Et ça tombe bien, car les défis restent nombreux et les prochains projets intéressants.

Voie verte et U cyclable

Grande voie d'accès vers le centre-ville, la Voie Verte s'arrête pour le moment à la gare des Eaux-Vives. Son succès s'explique par ses nombreuses qualités, notamment une séparation claire entre piétons et cyclistes - gage de sécurité pour toutes et tous - et continuité sur une longue distance. La suite, depuis la gare CEVA jusqu'à Champel en passant par la rive gauche de l'Arve jusqu'à La Bâtie reliant Saint-Jean, devra reprendre ces qualités reconnues. Les alternatives avec secteurs mixtes, interruptions et absences de séparation ne sont pas reconnues par les associations d'usagers et d'usagères. À cet égard, il est

important de rappeler le succès évident des covi-pistes à Paris et des Cycle-Superhighways de Londres, qui permettent de traverser les capitales de manière efficace et sûre.

Autre infrastructure d'importance, la passerelle du Mont-Blanc, en amont du pont du même nom. Cet ouvrage d'art, c'est ainsi qu'on baptise les franchissements, offrirait un magnifique point de vue aux piétons entre le Jardin anglais et le quai des hôtels. Cette passerelle permettrait aussi de terminer le U cyclable, importante piste à double sens des Eaux-Vives jusqu'à la Perle du Lac.

Le cargo, imposant petit frère

Alternative sérieuse à la voiture familiale mais aussi aux camionnettes pour les artisan-e-s et petit-e-s entrepreneurs-euses, le vélo-cargo attire un public croissant. Ici aussi la Ville de Genève se doit d'être au rendez-vous et d'adapter ses infrastructures. Si les voies cyclables ne sont pas affectées par cette tendance, le réseau des places de parking doit évoluer, afin d'accueillir cette nouvelle génération d'usagers et d'usagères.

La nouvelle majorité de gauche au Conseil municipal, l'élection de nos deux alliés verts au Conseil administratif aux côtés de Sami Kanaan et Christina Kitsos et la présence de Marie Barbey Chappuis, élue convaincue de la petite reine, sont un signal clair du message sorti des urnes : à nous toutes et tous d'en prendre l'entière responsabilité pour la mobilité douce.

LES DETTES PUBLIQUES, ÇA MARCHE COMMENT ?

ENTRETIEN CAUSES COMMUNES

GILLES THOREL



La période de crise extraordinaire que nous vivons actuellement conduira à une facture sociale et économique colossale. Les premières mesures ont été prises rapidement par les collectivités publiques au niveau fédéral, cantonal et municipal. Mais cet effort collectif doit s'accompagner d'un bilan lucide des leçons structurelles de cette crise et nous conduire à prioriser les tâches incombant aux collectivités ainsi que leurs répartitions. Mais avec quels moyens, si les rentrées fiscales baissent, et

que les charges augmentent ? Afin de mieux comprendre les mécanismes du financement public, Gilles Thorel, économiste, nous éclaire sur l'enjeu des dettes publiques.

Comment une entité publique finance-t-elle ses activités ?

Lorsqu'une entité comme une entreprise ou une collectivité publique a besoin de monnaie pour financer ses activités, elle a le choix entre plusieurs sources de financement :

- Elle peut augmenter les prix de vente des biens et services qu'elle produit, ce qui revient à augmenter les impôts et/ou les émoluments et/ou les taxes pour ce qui est des collectivités publiques.
- Elle peut baisser ses coûts de production soit, pour l'essentiel dans le domaine des services, les salaires.
- Elle peut diminuer des prestations ou en supprimer.
- Elle peut recourir à l'emprunt.
- L'entreprise peut également recourir à l'augmentation de capital.

On notera ici la différence entre les secteurs privé et public, ce dernier ne pouvant compter sur aucun actionnaire. On mentionnera aussi que dans l'Histoire, les services publics ont pu à certaines périodes recourir à leurs banques nationales respectives, qui « imprimaient » de la monnaie et la

distribuaient directement à l'Etat. Malheureusement, entre la fin des années 70 et le début des années 90, les Etats se sont interdit (par des décisions politiques) de recourir à cet outil de politique monétaire, ce qui explique d'ailleurs en partie le niveau d'endettement général actuel. Aujourd'hui, l'essentiel de la dette des Etats est matérialisé sous la forme de reconnaissances de dettes, appelées « obligations ». L'obligation précise le terme de la dette et l'intérêt dû au créancier. Pour emprunter, les collectivités publiques font appel au marché des capitaux, à la recherche de créanciers intéressés à leur fournir de la monnaie contre les fameuses obligations. Techniquement, cela revient presque à du change (comme lorsque le particulier change du Franc suisse contre de l'Euro), en ce sens que les obligations d'Etat jouent le rôle de la monnaie de base des marchés financiers. En effet, les créanciers se les vendent et revendent en effet en permanence, cherchant à chaque transaction un microbénéfice dû aux variations continues de la valeur des obligations sur le marché des capitaux.

Rembourse-t-on les dettes publiques ?

La question peut surprendre... et pourtant la réponse n'est pas triviale, car on peut dire oui et non. Classiquement, lorsqu'une obligation arrive à son terme, celui qui la détient est remboursé et l'obligation est détruite. Cela se produit tous les jours, on peut donc répondre oui. Mais la plupart du temps, l'Etat débiteur procède dans le même temps à un nouvel emprunt, et la nouvelle obligation émise sert à rembourser l'ancienne. Ainsi, le niveau général de la dette ne baisse pas et les créanciers sont remboursés. C'est ce fonctionnement qui permet la hausse continue du niveau général de l'endettement mondial sans défauts de paiement (ou presque). D'une façon globale, les créanciers voient leurs emprunts en effet remboursés



dans 99.9% des cas, mais, dans les faits, les États ne remboursent jamais leurs dettes ou presque.

Les politicien-ne-s français-es qui disaient en 2000 qu'il ne fallait pas laisser en héritage la dette publique à rembourser aux générations futures ont-ils eu raison ?

Difficile à dire sans faire de la prédiction hasardeuse. Mais ce qui est sûr, c'est que la dette de la France n'a pas été remboursée par tous ceux qui sont entrés dans la vie active en France depuis l'an 2000. La question est donc plutôt de savoir si un jour on devra tout rembourser. La réponse est clairement non, tant une telle hypothèse serait catastrophique pour tout le monde. Et de fait, on a déjà vu des exemples de petits pays (économiquement parlant) qui illustrent parfaitement le cas de figure, comme la Grèce ou l'Argentine. En effet, dans le fonctionnement actuel du système monétaire et financier, le seul cas de figure où un État est amené à rembourser au sens classique de la dette publique se produit lorsque l'État en question ne trouve plus de créanciers qui acceptent ses obligations pour rembourser celles qui arrivent à échéance. Le défaut de paiement vient donc de l'impossibilité de refinancer la dette. Or, ces cas sont à la fois prévus et redoutés par le système financier international. C'est notamment pour cela que le FMI existe, ou que les banques centrales, dont la BCE lors de la crise grecque, se sont mises à racheter des obligations d'États aux créanciers. Ces actions assurent de fait les créanciers d'être remboursés (pour être précis, dans le cas du FMI, il y a quand même un risque résiduel), et le système peut continuer à fonctionner comme si de rien n'était. Mais il y a aussi un argument de politique monétaire qui fait de l'hypothèse d'un remboursement total des dettes publiques un épouvantail économique. Cet argument, c'est celui de la

réduction de la masse monétaire que cela occasionnerait. En effet, lorsque les États empruntent, seule une petite part de la monnaie qui leur est prêtée existe déjà. Le fonctionnement du système monétaire actuel permet en effet aux banques de prêter en gros 100 lorsqu'elles ont 10 d'épargne du client en caisse. Elles créent donc de fait de la monnaie et lorsqu'un État emprunte un milliard, cela génère la création de 900 millions de monnaie supplémentaire, par hypothèse. Ce milliard va être dépensé, donc injecté dans l'économie réelle. Symétriquement, le remboursement de l'emprunt revient donc à détruire de la monnaie, et donc à la retirer du circuit économique, ce qui n'est pas nécessairement et *a priori* une bonne chose.

En conclusion, en fonction des règles de fonctionnement des systèmes monétaires et financiers actuels, il convient de retenir que :

- Recourir à l'emprunt contribue à la création de monnaie et à soutenir l'activité économique, et inversement.
- Les banques centrales et le FMI servent d'assurances tous risques pour les créanciers des États (et contribuent ainsi à maintenir les taux d'intérêts à presque zéro).
- Les dettes des États sont quasiment perpétuellement refinancées.

Les créanciers sont donc remboursés, mais les dettes ne le sont pas (et heureusement) !

Lègue-t-on les dettes publiques à nos enfants, aux générations futures ?

Là encore, la réponse est nettement moins triviale qu'il n'y paraît, et doit être conçue en plusieurs dimensions.

Une première réponse tient à une évidence comptable : dans un bilan, en face des passifs, il y a des actifs. Ainsi, si les générations futures héritent de dettes publiques, le même héritage comportera aussi le Léman Express, le Centre médical universitaire ou d'autres équipements, qui hélas ! peuvent aussi être des centrales nucléaires. L'important n'est donc pas la dette mais l'utilité et la pertinence des actifs, qui eux constituent des éléments importants du monde qu'on laissera aux générations futures, alors que les dettes restent très virtuelles (et annulables). Toujours au sujet des actifs, se pose également la question d'une forme de justice intergénérationnelle. Serait-il juste, par exemple, que mes parents soient amenés à faire un effort particulier pour payer cash le Léman Express (pour éviter l'endettement) alors qu'à l'évidence, il sera bien plus utile plus longtemps aux générations qui les suivent ?

Une autre façon de répondre trouve son fondement dans la question suivante : Que laisse-t-on au juste aux générations futures ? De la dette à rembourser, vraiment ? Ne serait-ce pas plutôt des intérêts à payer ? La nuance n'est pas que sémantique. Les adultes genevois des années 90 payaient en effet des impôts qui servaient jusqu'à hauteur de 4 à 500 millions à payer les intérêts de la dette cantonale, qui a culminé à environ 13 milliards. Aujourd'hui, elle est de moins de 12 milliards, et les intérêts sont de 160 millions. On a donc une dette qui a un peu baissé, des intérêts qui ont été divisés par trois, et des actifs en nombre qui servent utilement tout le monde (Uni-mail, des écoles, le Léman Express, les trams, les renaturations de cours d'eau, etc.).

Il y a pire comme héritage, vous ne trouvez pas ?

LE BONHEUR AU TRAVAIL, ESCROQUERIE OU VOLONTÉ HUMANISTE ?



CHRISTIAN BRUNIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SIG

Le bonheur au travail est une thématique à la mode. Certes, cet aspect en vogue cache parfois de l'hypocrisie. Cependant ces usurpateurs ne doivent pas salir la volonté de plusieurs employeur-euse-s d'offrir des conditions de travail motivantes, très satisfaisantes pour les collaborateur-trice-s, et génératrices d'efficience pour les entreprises. Nous passons beaucoup de temps au travail. Tenter d'y trouver du plaisir, du sens, est bénéfique. Des équipes motivées, impliquées, respectées, ressentent de la satisfaction et travaillent mieux. Tout le monde y gagne. Ceci passe notamment par davantage de confiance et de liberté d'agir.

Avec les technologies portables, il devient ridicule de dédier un bureau fixe, huit heures par jour, 5 jours sur 7. Alors que l'informatique nomade se développe, à quoi bon définir des places de travail ressemblant à celles d'il y a un siècle.

Plus dire où, quand et comment travailler...

Nous allons dire de moins en moins aux collaborateur-trice-s, où, quand et comment travailler.

Où ?

Faire venir, tous les jours, du personnel, presque aux mêmes heures, à la même place, n'a aucun sens. En utilisant les avantages de la portabilité des technologies, travaillons à l'endroit le plus adapté à sa tâche du moment, à ses besoins et à ses envies. Une place de travail ne peut pas permettre d'être à l'aise à la fois pour accomplir une action de réflexion solitaire et, à la fois, pour créer collectivement, pour innover ensemble. Au boulot, comme dans un appartement, nous devons adapter les lieux aux usages et aux désirs. Esthétiser les sites crée aussi du dynamisme. Nous travaillons et vivons mieux dans un endroit plaisant.

Aux SIG, les collaborateur-trice-s peuvent travailler une bonne partie de leur temps dans un lieu extérieur à l'entreprise. La plupart choisissent de flexibiliser leur journée en tenant compte des contraintes vie privée - vie professionnelle et des problèmes de déplacement. Cet éloignement partiel doit être « compensé » par des actions collectives de cohésion afin que les gens qui se voient un peu moins, se voient surtout mieux !

Quand ?

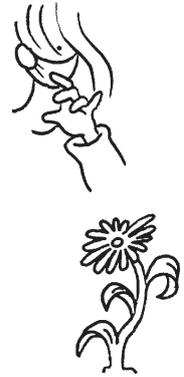
L'horaire à la confiance au lieu de la badgeuse permet aux collaborateur-trice-s de trouver un meilleur équilibre entre le privé et le professionnel, s'ils le souhaitent (formule à choix). Pour quelle raison objective, obliger tout le monde à venir à la même heure ? Profiter des technologies nomades rationalise les déplacements et évite que tout le monde se déplace aux mêmes heures créant bouchons, nuisances et surcharge dans les transports publics. La liberté horaire évite des stress inutiles, néfastes à titre personnel et non-productifs pour l'entreprise.

Comment ?

Croire que les jeunes ne savent plus rien, comme on l'entend dans les discussions de bistrot, est une ineptie. Les jeunes talents sont de plus en plus formés. Ils possèdent d'amples compétences. Ils n'ont donc pas besoin d'être maternés ou paternés. Davantage d'autonomie, de liberté de possibilité d'innover, d'agilité pour agir donne du sens au travail, crée de l'envie et, à nouveau, renforce le bien-être du personnel, tout en améliorant son engagement.

Une partie conséquente des 1700 collaboratrices et collaborateurs travaillent à la confiance, avec un horaire à la confiance, la possibilité de choisir souvent où, quand et comment travailler. La satisfaction du personnel augmente et la productivité s'est accrue d'environ 10 à 15 %. Être plus heureux-euse au travail, voici un projet humaniste, durable et responsable qui peut réunir syndicats et employeur-euse-s.

TOUTES LES POSSIBILITÉS S'OUVRENT À NOUS !



HELENA DE FREITAS
DÉPUTÉE

La crise que nous vivons depuis le mois de mars, ne fait qu'aggraver et mettre en lumière la crise sanitaire, sociale et économique que nous vivons depuis des années. Le non-recours aux prestations sociales a augmenté. La précarité a été rendue visible, choquant le monde entier.

L'agilité, mot très tendance, des associations et des individus a permis de contenir cette aggravation. Agilité qui a démontré d'une part, qu'une telle crise pourtant attendue a été ignorée par les gouvernements, et d'autre part, que notre système social est extrêmement fragile. Pour rappel, la majorité des personnes qui ont fait la queue aux Vernets ne sont pas ici illégalement. Pour rappel aussi, une grande part de ces personnes étaient à l'aide sociale avant la crise. Avec la crise, ces personnes, prises en charge par l'Hospice général, sont également allées aux Vernets, car l'aide sociale en temps de crise n'a pas suffi.

Les causes de la précarité

Aujourd'hui, pourtant, à force d'études et de rapports, nous connaissons les causes qui peuvent nous faire basculer dans la précarité : le cumul d'emplois mal rémunérés et sans sécurité sociale, le non-recours aux prestations, la perte du logement, les contrats précaires, la perte d'un emploi, le divorce, la maladie. Depuis des années, les élus et élus socialistes ne cessent d'attirer l'attention sur cette fragilité au travers de dépôts d'objets parlementaires. Les majo-

rités sont ce qu'elles sont, rien ne passe et les plus fragilisés-e-s en subissent lourdement les conséquences. Le référendum déposé en septembre contre la loi sur l'indemnisation pour perte de revenus liée aux mesures de lutte contre le coronavirus en est la preuve.

Un nouveau monde

En parallèle au soutien nécessaire envers les plus fragilisés-e-s, nous devons impérativement nous préoccuper de l'avenir, à moyen et à long terme en faisant des propositions progressistes pour combattre les causes de cette crise. L'évolution de la société en général et celle du monde du travail avec l'automatisation galopante, la disparition de certains emplois, les délocalisations à tout-va, la précarisation des contrats de travail, nous obligent à réfléchir en profondeur à notre vision du monde du travail et aux assurances sociales. Aujourd'hui, les parcours de vie ne sont plus linéaires, on ne travaille plus 20 ans dans la même entreprise. Cela a un impact direct sur les rentes AVS.

Ouvrir de nouvelles voies

Pourquoi je travaille? Comment je travaille? Quel sens je donne à mon travail? Qui profite de mon travail? Ce sont des questions qui méritent des réponses franches. Une fois cette réflexion posée, nous devons explorer des pistes hors des sentiers battus et qui font peur au monde économique comme le Revenu de Base Inconditionnel (RBI) ou encore le Revenu contributif. La réduction du temps de travail en gardant un salaire digne est également une possibilité à étudier pour laisser du temps libre favorable à l'épanouissement personnel. Bien entendu, nous devons aussi améliorer la situation des per-

sonnes sans statut légal et revaloriser des métiers essentiels au bon fonctionnement de notre société.

Idéalement, en parallèle, les charges - loyer et assurances maladie notamment - doivent être revues à la baisse. À la question «pourquoi je travaille», la réponse ne devrait pas être «pour payer mes factures». À force de travailler, nous oublions d'aimer la vie. Pour terminer, une lueur d'espoir est née en Ville de Genève puisque la gauche a regagné la majorité et aura certainement l'occasion de mettre en œuvre une vision plus équitable de la société.

POUR ALLER PLUS LOIN DANS LA RÉFLEXION QUELQUES SUGGESTIONS DE LECTURE

RBI : <https://initiative-revuedebase.ch/revenu-de-base-inconditionnel/>

Revenu contributif : www.cairn.info/revue-multitudes-2016-2-page-51.htm

Bullshit jobs : *Bullshit jobs*, David Graeber, 2018 et www.rts.ch/info/economie/9972629-les-bullshit-jobs-le-brownout-ou-quand-le-travail-perd-tout-son-sens.html

La gauche n'a pas le droit à l'erreur, Michel Rocard, Pierre Larrourou, 2013

L'emploi est mort, vive le travail, Bernard Stiegler

Travail, salaire, profit (Travail, emploi, salaire, capital, profit, marché) : www.arte.tv/fr/videos/083305-001-A/travail-salaire-profit-travail/

UNE 2^e CHANCE POUR FAIRE FACE



GRÉGOIRE CARASSO
DÉPUTÉ, AUTEUR PRINCIPAL DE LA LOI 12445
LÉNA STRASSER
DÉPUTÉE, CHEFFE DE GROUPE

Il y a trois ans, nous écrivions avec Sami Kanaan dans ce journal que la transition numérique et la concurrence sur le marché du travail exigeaient d'adapter nos prestations publiques afin d'être en mesure de soutenir celles et ceux qui souhaitent entamer une reconversion professionnelle.

En février dernier, alors que la crise sanitaire n'avait juste pas encore frappé notre région, le Grand Conseil a voté la loi 12445 déposée par le Groupe socialiste modifiant la loi sur les bourses et prêts d'études (LBPE) (C 1 20) (Pour un véritable accès à une formation de reconversion).

Un large soutien

Soutenue aussi bien par la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) que par les syndicats patronaux, cette loi a apporté trois modifications au régime des bourses d'études :

- ajout d'un objectif de reconversion professionnelle ;

- suppression de la limite d'âge de 35 ans maximum ;
- déplafonnement du montant des bourses de 16'000 à 40'000 francs par an au maximum¹.

Prenons l'exemple fictif d'un couple, Raymond et Juliette, vivant à Genève avec leur fille ; la boutique dans laquelle travaille Raymond met la clé sous la porte et il perd son emploi. Le chômage ne permettant aucune reconversion professionnelle, les perspectives pour Raymond sont particulièrement négatives dans sa branche - la crise COVID s'est ajoutée à la concurrence des ventes en ligne.

Des propositions concrètes

Avec la nouvelle mouture de la loi, indépendamment de son âge (Raymond a 45 ans) et du fait qu'il possède déjà une première formation, il peut faire le choix de solliciter une bourse pour se former une seconde fois et devenir, par exemple, ambulancier. Une chance qu'il n'aurait pas pu saisir avant ! Combien coûtera ce nouveau dispositif ? Impossible à dire précisément dès lors qu'il vient d'entrer en vigueur. Les estimations théoriques tendent vers 10 millions de francs par an. Dans la situation de Raymond, en tenant compte du revenu de Juliette (40'000,00 francs), du coût de leur 4 pièces et de leur enfant à charge,

la bourse s'élèverait à environ 25'000,00 francs par an afin d'assurer au ménage un minimum vital décent.

La formation : un investissement !

Et, dans la plupart des cas, comme pour Raymond, la bourse n'est pas une nouvelle charge car elle se substitue à un autre soutien public (Office cantonal de l'emploi ou Hospice général). Il s'agit donc certainement du meilleur investissement possible. Trois ans de formation pour devenir ambulancier, à mettre en balance avec le coût humain et financier potentiel d'une fin de carrière à l'aide sociale.

Face à la crise sanitaire et économique qui nous frappe aujourd'hui, avec ses lots de destruction d'emplois et d'urgences sociales, cette loi permet d'envisager l'avenir plus sereinement grâce à la formation !

¹ - Le projet initial du PS demandait un plafond à CHF 48'000. Il a dû être ramené à CHF 40'000 afin d'assurer une majorité parlementaire qui avait pour référence non le salaire minimum, mais les barèmes de l'aide sociale.

LES DÉFIS DE LA GENÈVE

INTERNATIONALE



CARLO SOMMARUGA
CONSEILLER AUX ÉTATS

La présence de l'ONU Genève et des grandes agences onusiennes, l'activité intense de centaines d'organisations non gouvernementales locales ou globales, les clusters regroupant de nombreux acteurs publics et privés autour de l'humanitaire, la santé, le travail, le digital et d'autres thématiques encore, la multitude de conférences, séminaires et colloques qui se tiennent à Genève avec l'extraordinaire diversité humaine et de compétences que l'on y trouve, ont fait de la Genève internationale la capitale mondiale des Objectifs du développement durable, dès leur adoption en 2015.

Son pouls, c'est le rythme d'événements réguliers tels que la Conférence internationale du travail, la Conférence du Désarmement ou les quatre sessions du Conseil des droits de l'homme. Mais c'est aussi les rencontres liées aux soubresauts tragiques de la planète comme les dialogues sur l'Iran, la Syrie ou la Libye. La Genève internationale ne serait pas ce qu'elle est sans la présence et l'action de centaines d'ONG fort diverses, engagées dans le plaidoyer et la mise en œuvre des Objectifs du développe-

ment durable, et construisent à Genève le dialogue entre la société civile mondiale et les institutions interétatiques.

Rien n'est jamais acquis

La Genève internationale est donc une architecture unique et riche, mais aussi d'une grande fragilité. Les attaques croissantes contre le multilatéralisme, essence même de la Genève internationale, l'affaiblissent. Ainsi, le retrait-sanction des USA d'agences spécialisées telles que l'OMS, comme ils l'avaient déjà fait avec l'UNESCO, la suspension punitive de leur contribution en faveur de l'UNRWA, tout comme le blocage judiciaire de l'OMC, mettent toutes les institutions multilatérales sous pression et érodent la force universelle du système onusien. À Genève aussi. À cela s'ajoute la volonté des régimes autoritaires, Chine et Turquie en tête, de bâillonner la société civile jusqu'au cœur de la Genève internationale, afin de l'exclure des débats sur les droits de l'homme.

Impact de la Covid-19

Les mesures sanitaires de confinement rendues nécessaires par la pandémie de la Covid-19 ont révélé, partout dans le monde, la profonde injustice du système libéral globalisé. La lente régression de l'extrême pauvreté, malgré une concentration des richesses toujours plus forte, s'est brutalement stoppée. C'est au contraire bientôt 100 millions de personnes supplémentaires qui y sont poussées. L'urgence alimentaire, sanitaire et sociale est partout. En Suisse aussi. L'impossibilité de se mouvoir à l'échelle internationale a vidé les lieux de rencontres et d'échanges habituels. Les rencontres humaines, ferment de la com-

préhension mutuelle, ont été transformées en de froides visioconférences même si technologiquement performantes. Au cœur de la Genève internationale, le travail de plaidoyer et de relais des ONG en faveur de la société civile mondiale a été entravé.

Un enjeu financier

La soudaine charge financière supplémentaire à laquelle sont confrontés l'ensemble des Etats génère déficits et endettement publics. La Suisse, le canton et la Ville de Genève n'y échappent d'ailleurs pas. Le financement de l'ONU, des organisations internationales, mais surtout des ONG est donc marqué d'incertitudes et d'inquiétude. Le CICR a déjà annoncé des suppressions d'emploi. Les ONG ont exprimé leurs préoccupations financières dans le récent sondage du CAGI (Centre d'Accueil de la Genève Internationale). Que décideront les Etats, la Suisse, le canton et les communes au moment des arbitrages budgétaires ?

Repenser la Genève internationale

Tout cela oblige la Genève internationale à se repenser collectivement. D'ailleurs en 2019, le Global Studies Institute de l'Université de Genève, en conclusion de la cartographie des ONG au sein de la Genève internationale, recommandait la définition d'une stratégie spécifique des ONG. C'est le moment de s'y atteler, mais encore plus largement, dans la perspective des nouveaux défis imposés à la Genève internationale par la pandémie de la Covid-19 dans la défense des droits humains et la réalisation des Objectifs de développement durable.

PAS DE RETOUR À L'ANORMAL

SYLVAIN THÉVOZ

Le 16 mars 2020, le Conseil fédéral décrète le confinement en réponse à la pandémie mondiale de coronavirus. Les magasins non-alimentaires et les écoles ferment, les avions sont cloués au sol, l'économie s'arrête. Le 23 avril naît l'appel du 4 mai, en référence à la date à laquelle le Parlement se réunira pour la première fois depuis le début de la crise.



Cet appel, sous forme de pétition, est initié par des infirmier-ère-s, professeur-e-s, étudiant-e-s, réalisateurs-trices, entrepreneur-e-s, photographes, auteur-e-s, médecin-e-s, agriculteurs-trices, libres de tout parti et de toute organisation, vivant en Suisse romande, qui se sont regroupé-e-s face à l'inquiétude d'un retour à la normalité et du *business as usual*.

Un engagement démocratique

Cette pétition demande que le redémarrage annoncé de l'activité économique ne ramène pas la société à son niveau de l'avant Covid-19 et demande aux parlementaires de mettre en place une reprise économique :

Plus sociale

- Valoriser les professions qui se sont montrées essentielles en ces temps de crise.
- Reconnaître le rôle fondamental du travail domestique largement effectué par des femmes.
- Soutenir les oublié-e-s des programmes de soutien « COVID » (« petit-e-s » indépendant-e-s).

Plus locale

- Favoriser les circuits courts.
- Réduire les dépendances internationales (alimentation, produits médicaux, etc.).

Plus écologique

- Conditionner les soutiens à des activités économiques durables.

Un appel pour un redémarrage humaniste, local est durable

Le texte de l'appel est disponible sur le site <https://appeldu4mai.ch> Il a été remis aux autorités fédérales le 4 mai à midi avec la liste des 53'942 signataires. Au mois de mai, en ce temps de semi-confinement, il n'était pas possible de se regrouper pour mettre en avant l'appel du 4 mai et ses revendications. Pour les rendre néanmoins visibles et tangibles s'est créée à Genève le mouvement #4m2. Il avait pour objectif de porter cet appel avec le message : *Pas de retour à l'anormal, tout commence*. Il a invité à réfléchir à une reprise écologique, locale et équitable et à ne pas oublier tous les enseignements tirés de cette crise. #4m2 proposait de mener des actions symboliques, calmes et non-violentes et respectant toutes les mesures de sécurité en vigueur. L'idée était la suivante : à partir du 4 mai, de 12h à 12h15, chaque jour des personnes traçaient par terre à la craie des carrés de 4m2 devant des maisons, gares ou places, sur des trottoirs. Elles dessinaient des cœurs, des fleurs ou ce qu'elles voulaient dans le carré et y écrivaient des mots exprimant leur souhait d'un avenir respectueux. Elles se mettaient ensuite à l'intérieur pendant quelques minutes. Le mouvement #4m2 est apparu fin avril 2020 sur les réseaux sociaux ; un

groupe Telegram et un groupe Facebook a vu le jour.

Le 4 mai et jours suivants, plusieurs personnes ont tracé leur carré à la craie (distance de 2 m respectée, pas de groupes de plus de 5) à Genève, mais aussi à Lausanne, Fribourg, Palézieux, etc. Dans les carrés, les mots étaient les suivants : *Pour un futur juste, Pas de retour à l'anormal, Pour une reprise CO2 responsable*.

À Genève, la police intervient, procède à des arrestations, des prises d'identité

Au 7 juillet, il sera annoncé au total à la permanence juridique du groupe :

- 27 personnes ont reçu une amende de 750 CHF
- 4 mineurs ont reçu un avis d'infraction de 100 CHF
- 1 personne a vu son processus de naturalisation suspendu du fait de sa participation à l'action #4m2.

Nous voulons rappeler ici le courage de celles et ceux qui, pacifiquement, ont tracé sur le sol des slogans pour le monde d'après, et ont maintenu et respecté les mesures de distanciation sociale. Nous déplorons les arrestations, les mises à l'amende, de personnes qui se sont engagées pour un autre monde. Silvana Mastromatteo, initiatrice de l'action de *la Caravane de la solidarité* ayant conduit à la distribution de sacs alimentaires a reçu un non-lieu de la part du Ministère public pour toutes les charges pesant contre elle. Elle a rencontré Simonetta Sommaruga qui lui a rendu hommage. La présidente du Conseil national Isabelle Moret et le président du Conseil aux Etats, Hans Stöckli, l'ont personnellement félicitée pour son action.

Pourquoi deux poids deux mesures ?

Pourquoi les hommages des plus hautes autorités politiques pour les un-e-s et des amendes pour les autres ? À notre avis, l'État doit renoncer à poursuivre les personnes ayant participé à l'appel du 4 mai - action #4m2- Ces personnes doivent voir toutes les charges et amendes contre elles abandonnées, et le Conseil d'État doit s'excuser pour son action disproportionnée à leur égard.

POLICE MUNICIPALE :

LA FORCE TRANQUILLE



OLIVIA BESSAT
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
JÉRÔME GASSER

La crise du coronavirus aurait-elle entamé notre capacité à vivre ensemble ? Malgré le bel élan de solidarité qui s'est créé du fait de l'urgence sanitaire et sociale face à l'extrême vulnérabilité de personnes déjà précarisées, la peur du lendemain ne fait que s'accroître, sans distinction de classe (à quelques exceptions près).

Dans un climat de méfiance, voire de défiance, on ne peut plus simplement s'en remettre à l'existence de directives et de recommandations des autorités, toutes sanitaires qu'elles soient, pour garantir leur application. Et il est maintenant certain que le bon sens est une notion toute relative. Si on ajoute à cela notre incapacité grandissante à nous parler, du fait de notre isolement aussi physique qu'algorithme, nous aurions grand besoin de proximité, de médiatrices et de médiateurs. Ça tombe bien, en Ville de Genève, on en a !

Quelles armes pour assurer « ordre et tranquillité » en Ville de Genève ?

Et bien pas d'arme au sens propre, justement. Selon la Statistique policière de la criminalité (SPC) 2019 pour Genève, la tendance à la baisse de l'évolution de la criminalité s'est installée durablement, avec un recul des infractions de près de 35 % entre 2011 et 2019. Les actions de répression des atteintes objectives à la sécurité semblent marcher. Et pourtant, les agent-e-s de la police municipale (APM) n'ont toujours pas une arme de service, un brevet fédéral, ni de véhicules prioritaires. Quid des situations imprévisibles et risquées, telles que des flagrants délits, des contrôles d'identité ou des contrôles routiers ? Quelle valeur ajoutée aurait une arme, pour une police de proximité, en plus de l'escalade de la violence et des risques de bavure qu'elle induit, alors que justement, nous avons à l'échelle du canton une police armée ?

On ne résout pas les problèmes de sentiment d'insécurité avec des armes. Si c'était le cas, les pays dans lesquels la police est armée, comme aux États-Unis, auraient un taux de criminalité proche de zéro.

Occuper le terrain

Pour le Parti socialiste, « la police municipale doit rester une police de proximité, non armée, avec des moyens, et des missions distinctes de la police cantonale », n'en déplaise à la Cour des Comptes, qui préconise dans son rapport de juin 2019 que les polices municipales soient abolies et leurs missions assumées par un corps de police de proximité cantonal. La proximité, la prévention et la pacification, surtout

lorsque les tensions font rage (au choix entre cyclistes, piétons, voitures, progestes barrières et anti-masques), en coordination avec les autres services municipaux pour une vision globale de la sécurité, voilà où réside la vraie force de la police de la Ville.

Il faut non seulement que les postes de police soient des lieux d'accueil pour les victimes, mais aussi que le contact devienne actif. Pour cela, il n'y a qu'une solution : aller chercher les gens. Les agent-e-s de police municipale ont fait un premier pas dans cette direction le 18 septembre dernier, en invitant les habitant-e-s de certains quartiers de la Ville à discuter de leurs craintes, recommandations et autres doléances autour d'un café. Espérons que ce ne soit pas le dernier.

1 - Site de la Ville de Genève sur la Police municipale www.geneve.ch/fr/themes/securite-prevention/police-municipale

2 - www.ge.ch/document/statistique-policiere-criminalite-2019/telecharger

3 - Il est à noter que les infractions à la loi sur la circulation routière (LCR) ne sont pas prises en considération dans la SPC.

4 - Programme du Parti socialiste de la Ville de Genève

5 - www.cdc-ge.ch/fr/Communications/Actualites/Dispositif-de-police-de-proximite.html

UN COMITÉ PARITAIRE

Réuni en Assemblée générale le 14 septembre, le PSVG a renouvelé, dans la continuité, son comité. La solidité de cette nouvelle équipe, composée de 5 femmes et de 5 hommes majoritairement non-élu-es au Conseil municipal, d'âges et de profils divers, est un gage de représentativité. Cette nouvelle équipe sera en poste jusqu'à la prochaine Assemblée ordinaire qui se tiendra au premier trimestre 2021.



JOËLLE BERTOSSA
COPRÉSIDENTE



SYLVAIN THÉVOZ
COPRÉSIDENT



ANDREA VILLANYI
TRÉSORIÈRE



FRANÇOIS MIREVAL
RÉSPONSABLE DE L'ACCUEIL
ET DE L'INTÉGRATION DES
NOUVELLES ET NOUVEAUX
MEMBRES



ORIANA BRÜCKER
MEMBRE DU COMITÉ



FLORIAN SCHWERI
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE
LA MOBILISATION



DALYA MITRI
VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE
DE LA COORDINATION AVEC LE
PSG ET LE PSS



MANUEL ZWYSSIG
MEMBRE DU COMITÉ



ÜLKÜ DAGLI
MEMBRE DU COMITÉ



JEAN-MARIE MELLANA
MEMBRE DU COMITÉ

NOS REPRÉSENTANT-E-S AUX CODOFS

Une Codof, au fond, qu'est-ce que c'est? Tout d'abord il faut relever la nature diverse de ces commissions et délégations officielles. Conseil de fondation, conseil d'administration ou commission consultative, les formes varient, mais on peut leur trouver un dénominateur commun : être l'instance veillant à la bonne marche d'une entité. Porter une responsabilité : celle de valider les choix opérationnels, soutenir la direction d'une institution, en contrôler la bonne marche financière et stratégique.



KHADIDIATOU SENE-BECK
REPRÉSENTANTE
AU COMITÉ DE LA
FONDATION POUR
L'EXPRESSION
ASSOCIATIVE
(ELECTION JUIN 2021)



JANNICK FRIGENTI EMPANA
REPRÉSENTANTE
AU CONSEIL DE LA
FONDATION DE LA VILLE
DE GENÈVE POUR LE
LOGEMENT SOCIAL
(FVGLS)



MARIA VITTORIA ROMANO
REPRÉSENTANTE
AU CONSEIL DE LA
FONDATION DU GRAND
THÉÂTRE DE GENÈVE



SIMONE IRMINGER
REPRÉSENTANTE
AU CONSEIL DE LA
FONDATION DE SAINT-
GERVAIS GENÈVE -
FONDATION POUR
LES ARTS DE LA SCÈNE
ET DE L'IMAGE



PATRIZIA DE SAAB D'AMORE
REPRÉSENTANTE
AU CONSEIL DE LA
FONDATION D'ART DRAMA-
TIQUE DE GENÈVE
(FAD)



GILLES THOREL
REPRÉSENTANTE
AU CONSEIL D'ADMINIS-
TRATION DE NAXOO SA



MARTINE SUMI-VIRET
REPRÉSENTANTE
AU CONSEIL DE LA FON-
DATION POUR L'ACCUEIL
ET L'HEBERGEMENT
DES PERSONNES
AGÉES (FAHPA)



BEATRIZ PREMAZZI
REPRÉSENTANTE
DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE DE LA
PETITE ENFANCE



THIERRY TANQUEREL
REPRÉSENTANTE
AU CONSEIL D'ADMINIS-
TRATION DES SER-
VICES INDUSTRIELS DE
GENÈVE (SIG)



DAMIEN GUMMY
REPRÉSENTANT
AU CONSEIL DE LA FON-
DATION COMMUNALE
POUR LE DÉVELOPPE-
MENT DES EMPLOIS ET
DU TISSUS ÉCONO-
MIQUE EN VILLE DE
GENÈVE (FONDETEC)



ANDREA VILLANYI
REPRÉSENTANTE
AU CONSEIL DE LA FON-
DATION COMMUNALE
POUR LE DÉVELOPPE-
MENT DES EMPLOIS ET
DU TISSUS ÉCONO-
MIQUE EN VILLE DE
GENÈVE (FONDETEC)

NOS ÉLU-E-S : UNI-E-S FACE À LA CRISE

Les Socialistes de la Ville de Genève sont derrière leurs élu-e-s qui ont pour charge et responsabilité de faire face à la crise et de la combattre par tous les moyens. Ce nouveau groupe, uni et motivé, devra en relever les défis et créer la ville de demain, plus solidaire et écologique.



SAMI KANAAN

CHRISTINA KITSOS

OLIVIER GURTNER
CHEF DE GROUPEAMANDA OJALVO
VICE-CHEFFE DE GROUPEALBANE SCHLECHTEN
PRÉSIDENTE DU CM

ROXANE AUBRY



JOËLLE BERTOSSA



OLIVIA BESSAT

PIERRE-YVES
BOSSHARD

ORIANA BRÜCKER



TIM FONTOLLIET



PASCAL HOLENWEG



AHMED JAMA



THÉO KEEL

CHRISTIANE
LEUENBERGER-DUCRET

PAULE MANGEAT

DOROTHÉE
MARTHALER GHIDONIDALYA MITRI
DAVIDSHOFER

ARNAUD MOREILLON



CHRISTEL SAURA



SALMA SELLE

En descendant de la colline de Cologny, le trafic de plaisance, malgré le confinement, a repris sur les quais de Genève, avec son lot de grosses voitures et de motos vombrissantes.





COVID - 19

CAUSES
COMMUNES

